

Rapport d'activité Association Les Nids

2018



**Donner
le temps
de grandir**



*Aider les jeunes à se
construire un avenir,
c'est l'affaire de tous.*

DAVID
LET'S

Édito 2018

Cela fait bientôt 10 ans que nous vous présentons notre rapport d'activité associatif. Un exercice de consolidation de l'ensemble de nos actions et projets, que nous espérons fidèle à ce que nous sommes et à nos engagements au bénéfice des enfants et des familles en Normandie. Puisque nous relatons ici l'activité des services des Nids en 2018, nous parlerons d'association mais, comme vous le savez certainement, nous sommes récemment devenus Fondation Reconnue d'Utilité Publique, après examen de notre demande par le Conseil d'État et le Ministère de l'Intérieur, officialisation consacrant notre rôle social, historique.

Si notre identité est ainsi confortée, le paysage social demeure, avec des difficultés familiales toujours importantes : mineurs en grande souffrance psychique, passage à l'âge adulte difficile à conquérir, précarité et isolement de nombreuses familles ... Face à cela, notre ambition ne varie pas, à partir de nos services historiques mais aussi par le développement de nouvelles réponses : en diversifiant les modalités d'intervention en milieu ouvert dans l'Eure, en prenant part à de nouvelles actions dans le champ socio-judiciaire à Dieppe et, demain, en nous établissant en dehors de nos frontières normandes avec la création d'un troisième Centre Educatif Fermé en Ile de France.

Un effort d'adaptation et d'innovation continu, nécessaire, mené également au cœur des activités existantes à partir, par exemple, d'actions plus inclusives et coordonnées au sein de nos ITEP ou encore par l'actualisation de nos Projets, vecteurs de cohésion et de liaison au bénéfice de parcours institutionnels harmonieux et toujours plus adaptés. Une politique de renouveau dans le respect et la continuité de nos engagements et de nos valeurs, voilà ce que nous souhaitons incarner. Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Jean-Luc VIAUX,
Président



Jérôme PALIER,
Directeur Général

SOMMAIRE

Edito

- Nos valeurs p. 4
- Notre présence territoriale p. 5
- Les temps forts de l'année 2018 p. 6

I. Les missions

- Protéger les enfants et soutenir les parents p. 10
- Garantir les droits de tous dans l'intérêt de l'enfant p. 22
- Favoriser l'inclusion scolaire et sociale p. 26
- Soutenir l'insertion logement des personnes en difficulté p. 30
- Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération p. 32

II. L'association Les Nids en 2018

- Gouvernance et organisation p. 35
- Politique de Ressources Humaines p. 38
- Financement de nos actions p. 40
- Politique de mécénat p. 41
- Politique de développement p. 42



Nos VALEURS

Solidarité

Engagement

Créativité

Humanisme

Respect

Acteur historique normand, l'association Les Nids mène depuis près de 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.** L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du projet de l'association. Ainsi, l'association Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- L'accueil d'enfants placés
- L'accompagnement des familles à partir de leur domicile
- Les lieux d'écoute et de médiation
- L'inclusion scolaire et sociale

- La délinquance des mineurs
- L'insertion par le logement
- Les activités socio-judiciaires
- La prévention de la radicalité

Chiffres clés



> **6 200** enfants et jeunes accompagnés



890 salariés



22 villes d'implantation

100 bénévoles

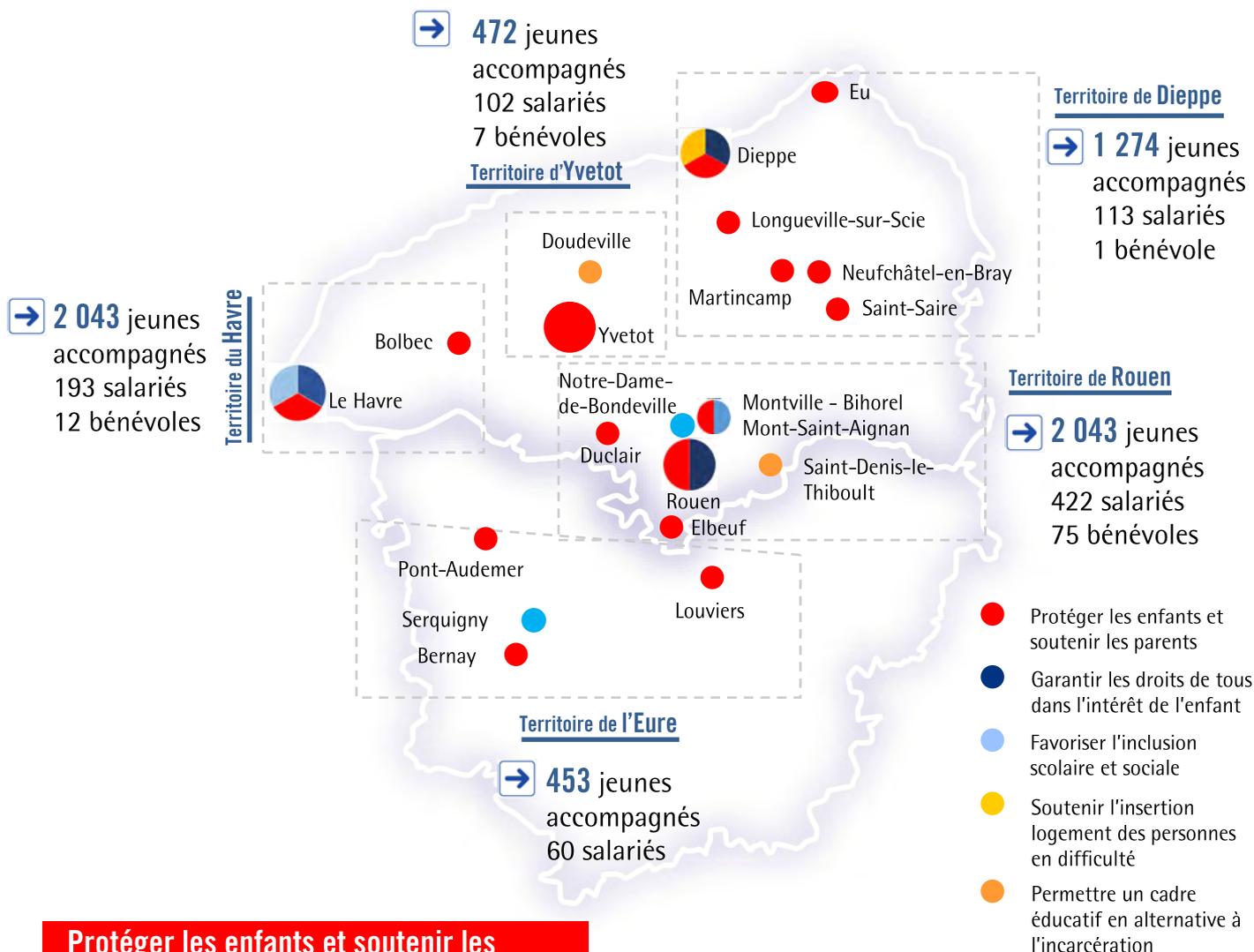


200 adhérents



47 services

Notre présence territoriale



Protéger les enfants et soutenir les parents

Maisons d'enfants
Placement familial
Lieux de vie
Accueils accompagnés parents/enfants
Accompagnement éducatif à domicile
Enquêtes et investigations
Prévention spécialisée
Prévention de la radicalisation

Garantir les droits de tous dans l'intérêt de l'enfant

Lieux rencontre
Espace audition de l'enfant
Médiation familiale
Espace parents
Audition des mineurs victimes
Activités socio-judiciaires

Favoriser l'inclusion scolaire et sociale

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques
Lutte contre le décrochage scolaire

Soutenir l'insertion logement des personnes en difficulté

Insertion par le logement des jeunes adultes et adultes

Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération

Centres éducatifs fermés

Les temps forts

Janvier – Février



Transmettre les valeurs sportives

Près de 50 jeunes des Nids ont été invités à supporter les joueurs du Rouen Normandie Rugby dans le cadre du partenariat avec l'équipe rouennaise. Ambiance normande, sportive et conviviale.



Les Nids sur les ondes

Diffusion d'une émission de radio réalisée par les jeunes de l'ITEP de l'Orée du bois lors d'un atelier autour des médias. Un très bel outil pédagogique et culturel pour valoriser les jeunes dans leur prise de parole.



Family party à l'Opéra

Journée dédiée aux enfants à l'Opéra de Rouen Normandie. Les enfants des Nids ont pu bénéficier des ateliers maquillage, chant, dessins, photos, jonglage tout au long de cet événement également ouvert au public.



Rencontre bénévoles

Deux journées de rencontre avec les bénévoles des Nids ont été organisées à Mont-Saint-Aignan et au Havre afin de valoriser leur engagement et pour que chacun puisse partager ses expériences et dialoguer avec les représentants associatifs.

Mai – Juin



Portes ouvertes au service d'insertion

Valorisation de l'atelier de rénovation de meubles « Instal'toit » de l'AEP. Il permet aux personnes isolées de se retrouver et de réinvestir positivement leur logement.



Quatrième édition des Olympiades des Nids

Journée désormais traditionnelle aux Nids, portée par les valeurs du sport, de la solidarité et de l'entraide, avec cette année le soutien de la Fondation Engie.



Fin de l'atelier théâtre à l'ITEP de Serquigny

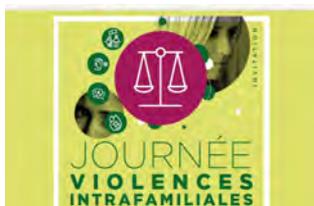
Représentation finale de la pièce de théâtre intitulée « Si la vie m'était contée », clôturant les ateliers initiés il y a 3 ans avec les jeunes de l'ITEP.



Au travail sur le livret d'accueil enfant

Journée de rassemblement associatif avec des professionnels de divers établissements des Nids pour construire un nouvel outil associatif : un livret d'accueil destiné aux enfants accueillis aux Nids.

Septembre – Octobre



Les Nids s'engage contre les violences intrafamiliales

A l'occasion d'une journée impulsée par le Département de la Seine-Maritime, l'association a rappelé son engagement à travers la présentation des multiples actions menées sur le territoire de Dieppe.



Esprit solidaire sur les quais du Havre

L'équipe des Nids a rempli l'objectif en se mobilisant pour l'opération « Allons plus loin pour nos enfants » afin de financer un projet éducatif à destination des jeunes accompagnés au Havre.



L'accès à la culture pour tous

Projet de découverte et de pratique artistique pour les jeunes des Nids, en partenariat avec le théâtre le Rive Gauche. Danse, cirque, chants, poésie, tout au long de l'année dans plusieurs établissements.



Exposition photo au CEF de Doudeville

« Les erreurs sont les preuves que tu essaies » c'est le titre choisi par les jeunes filles du CEF qui se sont investies tout l'été sur un projet culturel en collaboration avec une photographe.

de l'année 2018

Nombre de ces événements ont été réalisés grâce à l'obtention de subventions publiques sur projet et dans le cadre de la politique de mécénat privé développée par Les Nids.

Mars - Avril



Les Nids lutte contre le cyber-harcèlement

Les professionnels des Nids se sont engagés contre le cyber-harcèlement à l'occasion d'une soirée organisée au Havre en collaboration avec la compagnie BBC et les élèves d'un collège du Havre.



Tolérance et atelier artistique au Havre

Plusieurs jeunes suivis par le SISP-BSPS ont participé à un projet artistique de création musicale autour du thème de la tolérance.



Le Printemps des familles

Les professionnels de l'association ont animé un groupe de parole de parents avec pour thématique « que veut dire aimer son enfant ? » lors de l'évènement Printemps des familles au Havre.



Un trophée aux Lauriers du bénévolat

Organisé par le Département de la Seine-Maritime et porté sur le thème de la culture et du patrimoine, cet évènement a permis de valoriser l'engagement de l'un de nos bénévoles proposant un atelier musique au sein du pôle enfance famille d'Yvetot.

Juillet - Août



Journée Olympiades au Centre Educatif Havrais

Une nouvelle fois, le CEH a profité du temps estival du mois de Juillet pour organiser ses Olympiades réunissant les enfants accompagnés et leur famille le temps d'une journée.



Chantier éducatif au BSPS : En Nord Beat

6 jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée se sont investis bénévolement dans la préparation de ce festival de musique à Bailleul (Nord).



Concours de dessins CNAPE

Les enfants accueillis par l'association se sont prêtés au jeu du concours national de dessins organisé par la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant).



Des fratries réunies

Le Lions Club de Dieppe a permis à plusieurs enfants de partir en vacances via le dispositif Vacances Plein Air, auquel se sont ajoutés les différents séjours estivaux organisés par l'Association Les Nids pour les enfants qu'elle accompagne.

Novembre - Décembre



Les droits de l'enfant à Dieppe

Le service famille de la maison d'enfants de Longueville-sur-Scie a présenté une exposition autour des droits de l'enfant, fruit des ateliers parents/enfants menés pendant plusieurs mois.



11ème colloque de l'association les Nids

Le colloque s'intitulait « La parole est à l'enfant » et est intervenue auprès de nos collègues et administrateurs, Marie Derain, Secrétaire Générale du CNPE et anciennement Défenseuse des enfants.



Théâtre et altruisme au Havre

Ecrit et mise en scène par les professionnels de la maison d'enfants du Havre, cette pièce de théâtre a été jouée par les jeunes des Nids au profit de l'association « Les mots dans ses yeux ».



Atelier clown et théâtre pour les jeunes

de la maison d'enfants de Mont-Saint-Aignan et de Montville dans le cadre du partenariat avec le théâtre Le Rive Gauche. Les enfants ont ainsi présenté le fruit de leur travail à travers le spectacle de Noël de la MECS.

Témoignage

Chaque établissement des Nids adapte son organisation en fonction des publics qu'il accueille pour mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Notre priorité c'est l'enfant, quel que soit ce qu'il a vécu.

« Les fondamentaux de notre métier sont les mêmes quel que soit l'âge et le niveau de la prise en charge de l'enfant : une démarche de protection, d'accompagnement dans le quotidien, d'écoute et de soutien aux familles.

Nous travaillons sur des groupes verticaux, c'est-à-dire prévoyant la réunion de plusieurs tranches d'âge au niveau d'une même unité de vie. Cela permet de travailler avec les jeunes sur les notions d'exemplarité, de responsabilisation et de prise en compte du rythme de chacun. Cela favorise une ambiance plus familiale.

Nous avons donc la possibilité d'organiser la vie quotidienne de manière différente en prenant en compte les spécificités et besoins de chacun, selon l'âge : c'est intéressant en terme de reconnaissance de la différence.

L'accueil des fratries représente toujours une part importante de l'activité. On donne la possibilité aux enfants accueillis sur des groupes différents, de se voir, c'est relativement simple de par la proximité des lieux de vie.

Ainsi un enfant peut aisément se faire inviter à partager un repas, une activité, voire même dormir sur le groupe de son frère ou de sa soeur.

Ce qui m'a toujours motivée dans ce travail, c'est d'être au contact des enfants, cela demeure l'essence de notre travail. »

Carinne,
Éducatrice à l'association Les Nids





I. Les missions



PROTEGER LES ENFANTS & SOUTENIR LES PARENTS

NOS ENGAGEMENTS

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

● MIEUX ACCOMPAGNER

la sortie des jeunes après leur majorité

L'entrée dans l'âge adulte est un passage le plus souvent complexe, fait de nombreuses incertitudes et de tâtonnements pour « trouver sa voie ». Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes confiés aux Nids dans le cadre de placements, jeunes qui doivent, plus tôt que tous les autres, être en capacité d'affronter seuls l'autonomie affective et matérielle. Cela est également vrai pour les jeunes accueillis en Centre Educatif Fermé (CEF) ainsi qu'en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Pour les jeunes placés, un important travail d'anticipation du projet de vie est désormais nécessaire, compte tenu du temps limité d'intervention et des garde-fous à organiser pour éviter les sorties sèches. Tous nos services ont continué le travail en ce sens en 2018.

SE PREOCUPER

pour chaque enfant de l'unité de son parcours, éviter les ruptures

Penser l'unité de parcours de chaque enfant ou jeune accueilli fait partie de l'ADN de l'association Les Nids. Il s'agit pour l'association de garantir une continuité dans l'accompagnement proposé et faire en sorte, lorsque le projet et les besoins de l'enfant ou du jeune évoluent, qu'il y ait une pleine prise en compte des interventions passées mais aussi des liens noués au moment de l'accompagnement.

Pour renforcer ce principe, l'association a décidé de fonctionner en dispositifs, entités fédérant une somme de services complémentaires réunis en synergie au sein d'un même territoire.

● GARANTIR

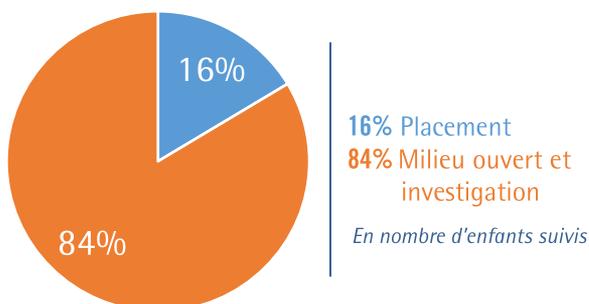
l'accueil des fratries et la prise en compte des liens fraternels

Le placement constitue un bouleversement dans les repères socio-affectifs de chacun, notamment ceux des enfants. Ainsi, depuis toujours, Les Nids a à cœur que les enfants soient accueillis « ensemble et comme les autres ». A titre d'exemple, le Pôle Enfance Famille d'Yvetot a fait évoluer sa politique d'accueil afin de permettre le maintien des fratries lorsque cela est bénéfique à l'enfant. Le service d'Accueils Accompagnés Parents Enfants (AAPE) permet également le regroupement de fratries, si l'enfant en ressent le besoin, le temps d'un week-end ou d'un mercredi.

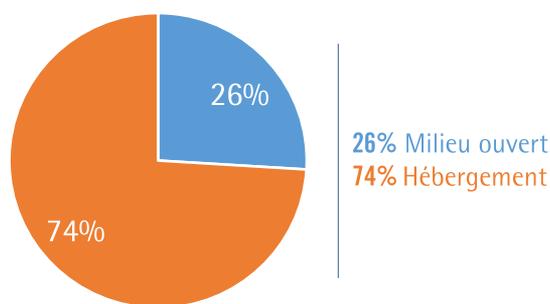
5 362

enfants accompagnés en protection de l'enfance

Répartition des interventions entre placement et suivi préventif



Répartition des financements départementaux entre placement et suivi préventif



Les enjeux et tendances de 2018

Concernant la protection de l'enfance, cœur de métier des Nids, plusieurs enjeux ainsi que quelques grandes tendances méritent d'être relevés :

Le premier enjeu concerne l'accompagnement à l'autonomie des grands adolescents et jeunes majeurs au sein des maisons d'enfants et familles d'accueil. Depuis 2018, la prise en charge des jeunes majeurs n'existe pas 4 mois après la majorité, deux tendances se font jour : d'une part les sorties sans réels « filets de sécurité » augmentent, fragilisant les jeunes et insécurisant grandement les professionnels qui manquent de temps pour créer de réelles conditions de sorties positives par maillage partenarial (secteur adulte du handicap, droit commun ...) ou maturation d'un projet de vie pérenne. A défaut, les relais familiaux sont systématiquement recherchés, bien que souvent fragiles, compte tenu de l'histoire familiale.

A contrario, ces choix nous ont amené à engager un important travail de liaison, entre nos différents services mais aussi avec des services partenaires, sur la question de la préparation à l'autonomie, l'anticipation des passages de relais, la préparation du rendez-vous des 17 ans... Cela doit cependant être vu comme un travail qui aurait été nécessairement conduit partant des réflexions sur les concordances d'accompagnement et l'unité de parcours, réaffirmées dans chacun de nos Projets de Dispositif.

Concernant les mesures de suivi préventif, à l'instar de ce que nous relevions en 2017, le mouvement de déjudiciarisation ne s'inscrit pas dans les pratiques : cela peut s'expliquer par une régulation globale de la part des autorités administratives mais aussi par la saturation du dispositif de protection de l'enfance. Les délais d'accès à une place en maison d'enfants provoquent le maintien de certaines mesures et l'attente peut également provoquer notre incapacité, faute de place, à adopter le bon accompagnement. A titre d'exemple, nous pouvons engager en file active 30 mesures petite enfance (0-6 ans) renforcées, force est de constater que le besoin exprimé est supérieur.

La question de l'accompagnement en milieu rural demeure toujours un enjeu prégnant pour nos services, avec une amplitude géographique souvent importante (antennes rurales en milieu ouvert, services de placement au carrefour de différentes juridictions ...) et d'importantes disparités territoriales en termes d'équipement (soin, droit commun ...) en appui aux interventions proposées.

Enfin, l'Association a continué à élaborer les Projets de Dispositif, avec une démarche aboutie pour le SPF en 2018 et initiée à l'automne pour le Dispositif « Rouen Hébergement » (Centre Educatif de Mont-Saint-Aignan, Maison d'enfants de Montville et Duclair).

L'accueil d'enfants placés

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil. Cette mission relève de la compétence des Départements.

878 jeunes accompagnés en 2018

Placement judiciaire à l'Aide Sociale à l'Enfance 94%

Accueil administratif 6%

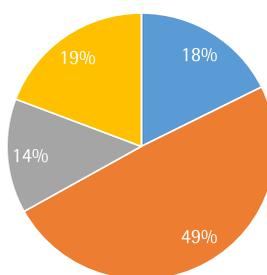
Âge et sexe des enfants



0-5 ans 6-11 ans 12-18 ans + 18 ans
6 % 27 % 59 % 8 %

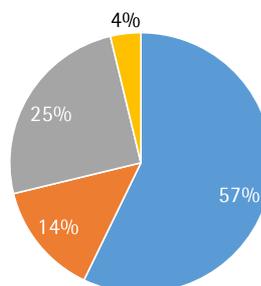
46% de filles 54% de garçons

Répartition par type d'accompagnements



49% Maison d'enfants
19% Soutien pour le maintien à domicile
18% Famille d'accueil
14% Structure de préparation à l'autonomie

Origine géographique

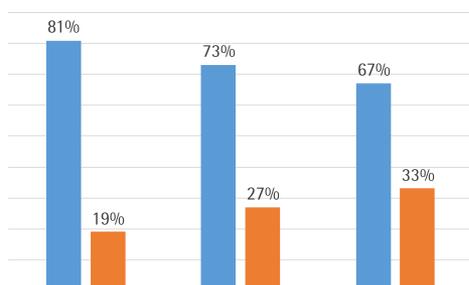


57% Rouen
14% Dieppe
25% Le Havre
4% Autre provenance

Parcours de l'enfant

Durée du placement selon son issue

De 1 à 2 ans Plus de 2 ans



Jeunes sortis avec « main levée » du placement

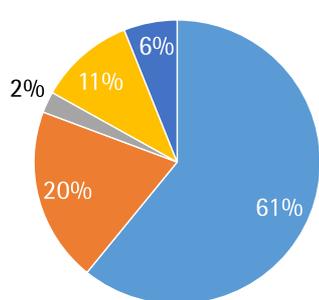
Jeunes sortis avec fin de prise en charge « jeunes majeurs »

Jeunes réorientés avec maintien du placement

Les jeunes sortis avec une **main levée du placement** ont connu un temps en institution de **moins de deux années** pour la majeure partie des situations. Ces réalités englobent des situations disparates et, pour certaines, le temps du placement peut être plus long, parfois au-delà de deux années, afin de pouvoir travailler les origines profondes des dysfonctionnements familiaux et garantir un retour sécurisé au sein du domicile parental.

Concernant les **fins de prise en charge « jeunes majeurs »**, la durée moyenne est plutôt **autour d'une année** (13 mois au sein du Service d'Accueil Jeune Majeur). La variation ici constatée tient compte de deux facteurs : d'une part la **grande vulnérabilité** de certains jeunes rend nécessaire l'étayage éducatif et l'**organisation de relais** suffisants pour l'installation du jeune dans sa nouvelle vie, souvent marquée par la poursuite d'un accompagnement institutionnel ; d'autre part, l'arrivée au sein du service peut être anticipée, lorsque toutes les parties prenantes sont rassemblées sur ce projet et peut dès lors s'opérer avant les 17 ans du jeune, ce qui accroît le temps disponible pour engager le travail d'autonomisation.

Situation après main levée du placement



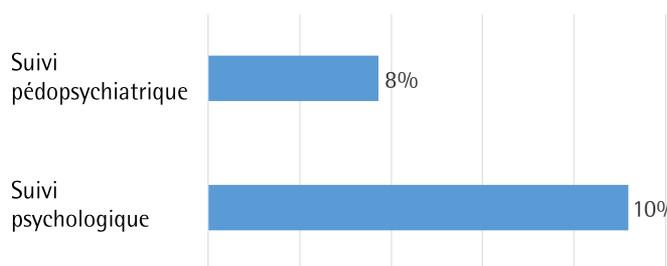
- 61%** Main levée avec retour en famille et intervention AED/AEMO
- 20%** Main levée avec retour en famille
- 2%** Main levée chez tiers digne de confiance
- 11%** Fin d'APJM avec sortie préparée et réussie
- 6%** Fin d'APJM avec sortie sans solution pérenne

Dans la continuité du propos précédent, nous observons ici les conditions de sortie des jeunes jusqu'alors pris en charge à l'Aide Social à l'Enfance.

Dans la majorité des situations, le retour à domicile du mineur s'effectue avec l'intervention d'un service de milieu ouvert (61 %) pour accompagner ce retour et garantir, autant que possible, la faisabilité du projet.

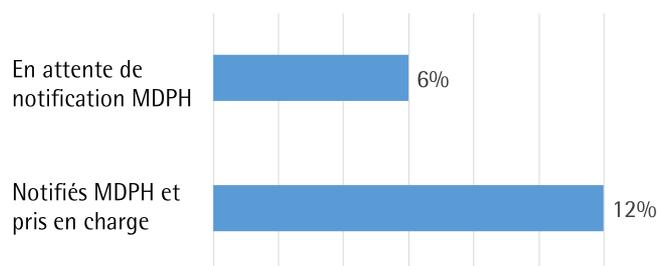
Difficultés des jeunes

Suivi psychologique



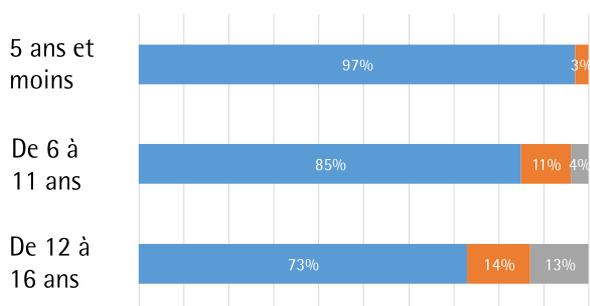
Situation par rapport au handicap

18 % des jeunes accueillis sont porteurs de handicap.



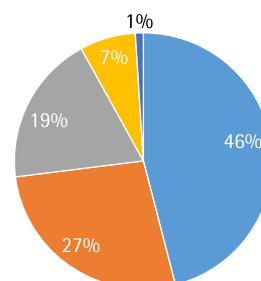
La dimension soignante est devenue, au fil des années, une composante du travail éducatif quotidien. **1 jeune sur 4** est ainsi concerné par un **suivi psychologique ou pédopsychiatrique** dans les proportions présentées ici. La part des jeunes souffrant de troubles reconnus ou en cours de reconnaissance par la MDPH est décroissante et s'établit à près de **18 %** contre **24 %** l'an dernier. Tout ceci complexifie les accompagnements que nous pouvons proposer.

Situation par rapport à la scolarité



- Scolarité sans problème majeur
- Problématique d'absentéisme ou de comportement inadapté en milieu scolaire
- Problématique d'absentéisme sévère et/ou de rejet de l'école

Symptômes observés chez l'enfant

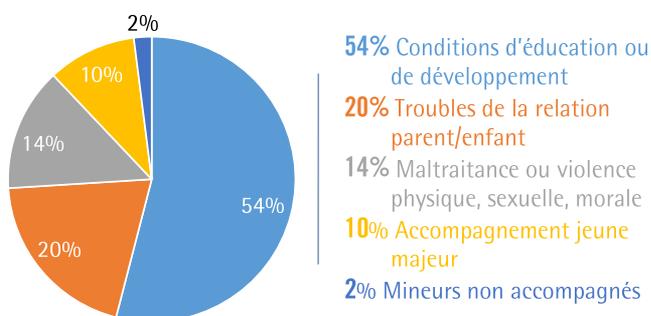


- 46%** Aucun symptôme particulier
- 27%** Conduites à risque, troubles du comportement
- 19%** Manifestations psychosomatiques, psychiques
- 7%** Déscolarisation, décrochage scolaire
- 1%** Problème de santé

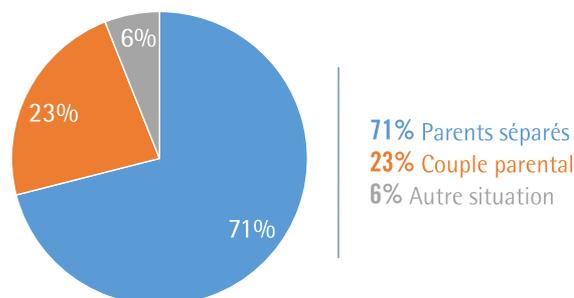
Les données ci-dessus montrent que la problématique de « décrochage scolaire » est majeure chez les adolescents, au même titre que les conduites à risque (27%) ou des manifestations de mal-être. (19%).

Problématiques familiales et ressources de l'enfant

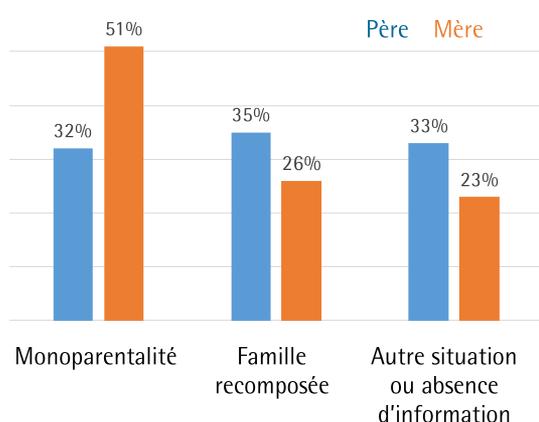
Motif du placement



Situation conjugale des parents de l'enfant



Situation des parents séparés



Au fil des années, les motifs du placement demeurent identiques avec une prédominance pour les problématiques de **carences éducatives** (54%) et de difficultés de communication, de respect des places voire de violence au sein de la cellule familiale ayant des répercussions sur **l'équilibre de la relation parent/enfant** (20%).

Concernant la structure des familles accompagnées, **71% des parents sont séparés** et la grande majorité des mères (51%) mais aussi des pères (32%) vit des **situations de monoparentalité**, facteur supplémentaire de fragilisation. Enfin, lorsque le couple parental est séparé, « **l'accès au père** » demeure **difficile** (absence d'information dans 1 situation sur 3). Il en résulte une **centration sur la mère de l'enfant** lorsqu'il s'agit d'accompagner le projet de

L'accueil de jour à vocation d'insertion sociale et socio-professionnelle

L'association Les Nids remobilise des adolescents, bénéficiaires d'une mesure éducative, sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au **service d'insertion socio-professionnelle** au Havre pendant la journée autour de différentes prestations. Financement : Conseil Départemental, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Éducation Nationale.

- Sur les **106 jeunes** admis en 2018, 60% d'entre eux étaient accompagnés par Les Nids.
- La durée moyenne d'accompagnement est de **6 mois**.
- 2 jeunes sur 3 ont **moins de 17 ans** et sont des garçons.

Orientations

55% des jeunes sont arrivés au terme de l'accompagnement avec une **issue positive** : 36% sont retournés en scolarité, formation ou apprentissage. 19% ont bénéficié intégralement de l'accompagnement d'aide aux devoirs ou de la mise en stage, dans le cadre de leur accompagnement institutionnel.

40 % faisaient toujours partie des effectifs au 31 décembre.

5% de l'effectif annuel a bénéficié d'une autre suite de parcours.

33% de l'activité

L'Unité Active d'Insertion s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans sans projet professionnel et en proie à des difficultés d'insertion. Elle permet de découvrir autrement le monde du travail afin de construire un projet professionnel réaliste avec chaque jeune.

39% de l'activité

La classe interne est conçue pour des jeunes de 12 à 16 ans sortis du système scolaire, en grandes difficultés et dans l'incapacité de se projeter. Elle vise à les réconcilier avec les apprentissages à partir d'une pédagogie personnalisée et adaptée.

17% de l'activité

La Classe relais accueille des jeunes de moins de 16 ans, scolarisés en collège et entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, en le manifestant de différentes façons (manquement au règlement intérieur, absentéisme chronique...).

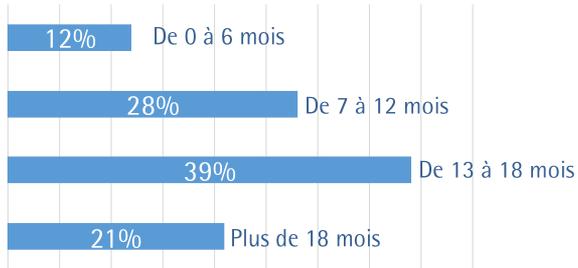
11% de l'activité

Le soutien scolaire est une prestation historiquement pensée pour les jeunes accueillis au sein de l'association afin d'offrir un espace pour l'aide aux devoirs et pour apporter une aide méthodologique afin d'*apprendre à apprendre*.

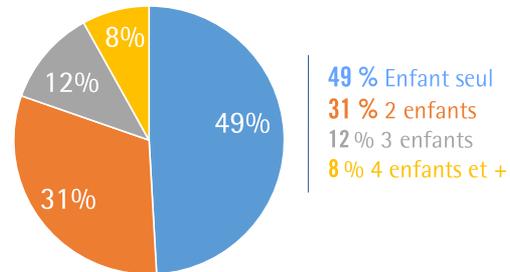
Le Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD)

204 enfants suivis **101** familles suivies

Durée des accompagnements



Fratries accompagnées



Habilités au niveau associatif pour accompagner 96 situations en file active, sur les territoires du Havre, de Rouen et d'Yvetot, le nombre de situations accompagnées en 2018 montre la **fluidité du dispositif**, avec 40 % de mesures ayant duré moins d'une année parmi celles sorties en 2018. Deux autres données, complémentaires, méritent d'être relevées : tout d'abord, l'**importante part d'issues très favorables** (main levée du placement pour près de 9 situations sur 10) et, par ailleurs, la **garantie de continuité assurée** lorsque la mesure est mise en œuvre le plus en **amont possible**, sans recourir à un placement ordinaire : dans 7 situations sur 10 l'intervention en SMD permet à l'enfant de demeurer chez lui, avec un étayage réduit (AED/AEMO) en amont et après l'intervention de l'équipe du SMD.

Les fins d'accompagnement : issues et parcours institutionnel*

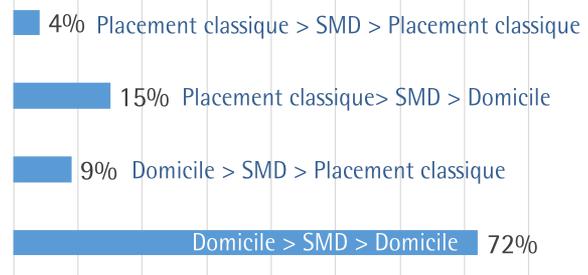
* données issues de l'activité des sites de Mont-Saint-Aignan et Yvetot, soit 78% des situations sorties en 2018

Issues

86 % des fins de mesure SMD correspondent à une levée du placement, dont **66 %** avec suivi éducatif (AEMO) et **34 %** sans aucun suivi.

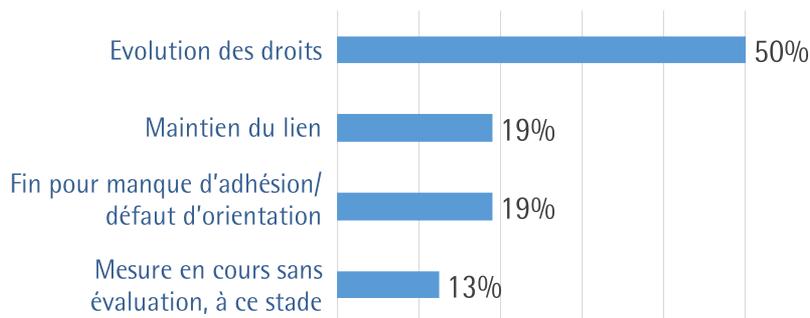
14 % des mesures SMD ont été suivies d'un placement classique.

Parcours institutionnel

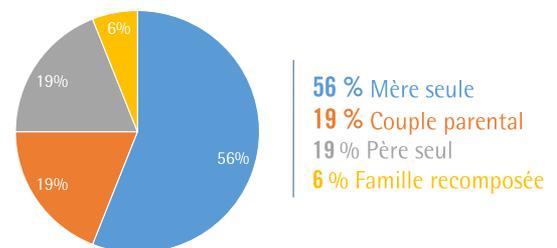


L'Accueil Accompagné Parents Enfants (AAPE)

Orientation visée suite aux accompagnements



Situation des parents



« L'Accueil Accompagné Parents Enfants » est un outil original, mis en œuvre aux Nids depuis près de 25 ans. Il permet d'éprouver des **temps familiaux**, du quotidien, lorsque les droits de garde sont restreints, d'être **accompagnés dans ces moments particuliers** ou encore de réunir des **fratries dissociées**. En 2018, **16 familles** ont été accompagnées pour un maintien ou un renforcement des liens et 2 rapprochements de fratries ont été opérés. Dans ce cadre, **47 enfants** ont pu être accompagnés, majoritairement de l'agglomération rouennaise. Ces temps permettent également d'enrichir l'évaluation des situations familiales et de faire évoluer les droits : **36 %** des droits d'hébergement d'enfants accompagnés ont ainsi pu être étendus, des situations suivies dans un cadre classique ont pu évoluer en SMD ...

Un outil précieux, à la capacité **malheureusement trop restreinte** au vu des possibilités qu'il procure.



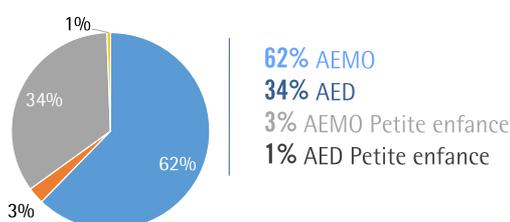
*Transmettre et partager
des valeurs communes*

L'accompagnement éducatif à domicile

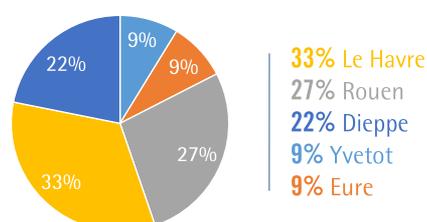
L'association Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures d'accompagnement éducatif à domicile, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (AED) ou le Juge des Enfants (AEMO), pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 18 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services. Cette mission relève de la compétence des Départements.

4 484 jeunes accompagnés en 2018

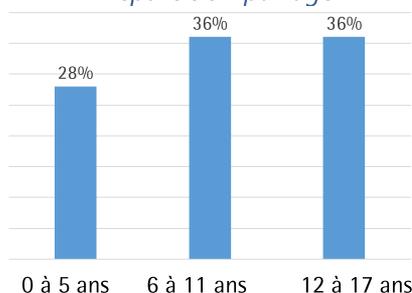
Répartition par type de mesure



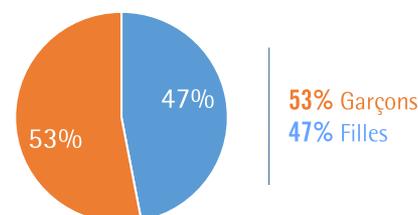
Répartition par territoire



Répartition par âge

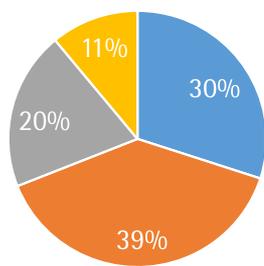


Répartition par sexe



La situation de l'enfant et de sa famille

Motif de suivi préventif



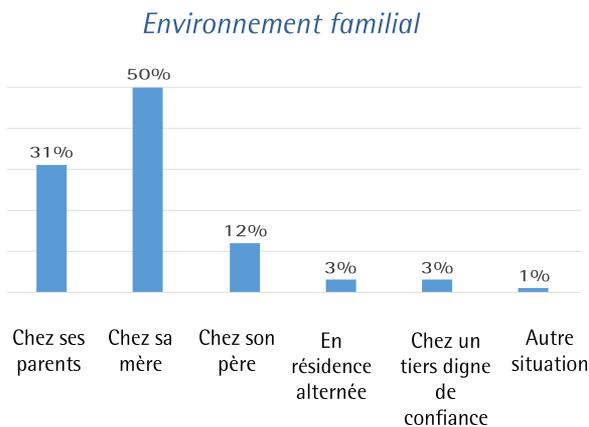
- 39%** Carence et/ou négligence éducative et/ou affective
- 30%** Troubles de la relation parents/enfant
- 20%** Carence d'autorité, Conduite à risque, passage à l'acte
- 11%** Maltraitance ou violences physiques, sexuelles, psychologiques

L'activité en milieu ouvert, organisée à partir de onze villes différentes (Rouen, Elbeuf, Le Havre, Bolbec, Dieppe, Neufchâtel en Bray, Eu, Yvetot, Louviers, Pont-Audemer et Bernay) a permis d'accompagner 4484 jeunes pour plus de 3000 familles.

Outre la problématique de grand déséquilibre entre le nombre de mesures administratives et judiciaires, encore confirmé cette année, nous pouvons dresser quelques constats généraux :

Les motifs de l'accompagnement : à l'instar du placement, les trois premiers

motifs d'intervention demeurent les négligences et carences éducatives (39%), les difficultés relationnelles au sein de la famille (30%) et les carences d'autorité pouvant entraîner des mises en danger du jeune (20%). **Les interventions antérieures :** dans près d'une situation sur deux aucune mesure n'avait cours dans la situation familiale, à part un suivi social de proximité pour 1/4 des familles. Dans 22% des cas, un suivi éducatif en milieu ouvert existait préalablement. 14% des mesures ont été ordonnées pour accompagner un retour de placement.

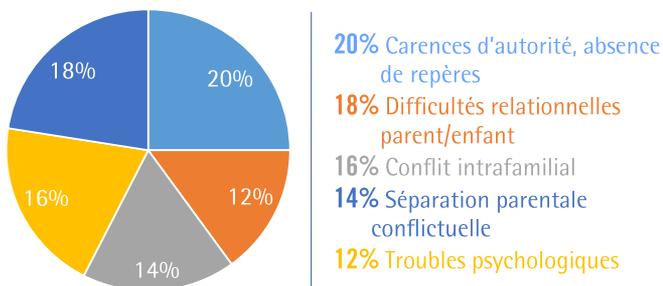


Environnement de vie des enfants suivis : les enfants suivis vivent principalement auprès de leurs deux parents, conjointement ou en garde alternée dans plus d'un tiers des situations (36%). Dans une situation sur deux, la garde principale était confiée à la mère et dans un cas sur 10, la garde était confiée au père de l'enfant.

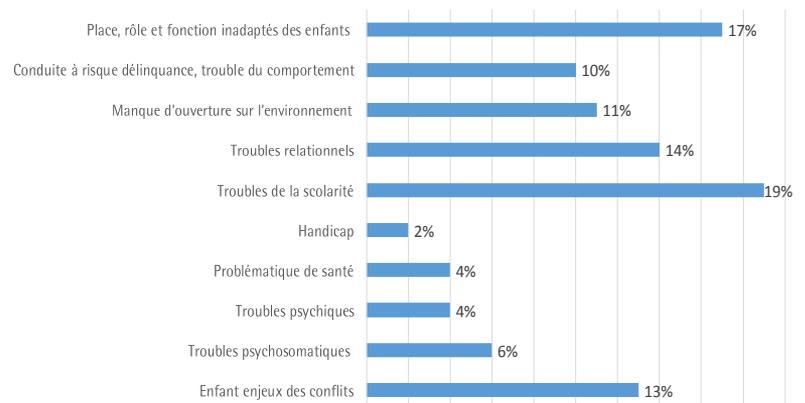
Les personnes ressources pour travailler le projet de l'enfant : le couple parental n'est présent dans le travail engagé que dans 1 situation sur 2 (47%). Pour les autres situations, les services de milieu ouvert parviennent à mettre en place un travail principalement auprès des mères (37%) et bien plus marginalement des pères (10%). Nous constatons par ailleurs qu'une part relativement identique et non négligeable de personnes tierces, tiers digne de confiance ou autre adulte significatif dans l'environnement de l'enfant, est également mobilisée (6%).

Problématiques parentales et difficultés des jeunes

Principales problématiques parentales



Problématiques observées chez les jeunes

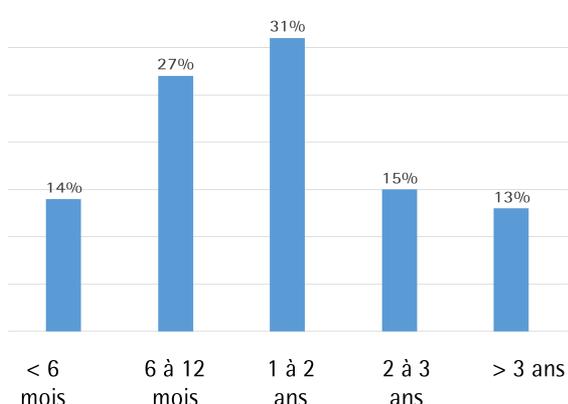


Concernant les symptômes développés par les enfants et jeunes accompagnés, ces derniers éprouvent des difficultés dans leur rapport à l'école (14%), occupent une place non adaptée dans la dynamique familiale (17%), sont victimes de troubles de la relation (14%) ou encore sont au centre des conflits d'adultes (13%). Les carences éducatives se manifestent notamment au travers d'un manque d'ouverture sur leur environnement.

Les problématiques parentales se distribuent majoritairement entre une incapacité à procurer les repères adéquats (20%), une séparation parentale conflictuelle ou des conflits intrafamiliaux majeurs (30%). Les difficultés relationnelles parents/enfants sont également prédominantes (18%), résultant le plus souvent d'autres problématiques.

La fin de prise en charge

Durée des accompagnements



Toutes mesures confondues, parmi celles s'étant arrêtées en 2018, la majorité a eu une durée inférieure à 2 ans dans 3 situations sur 4.

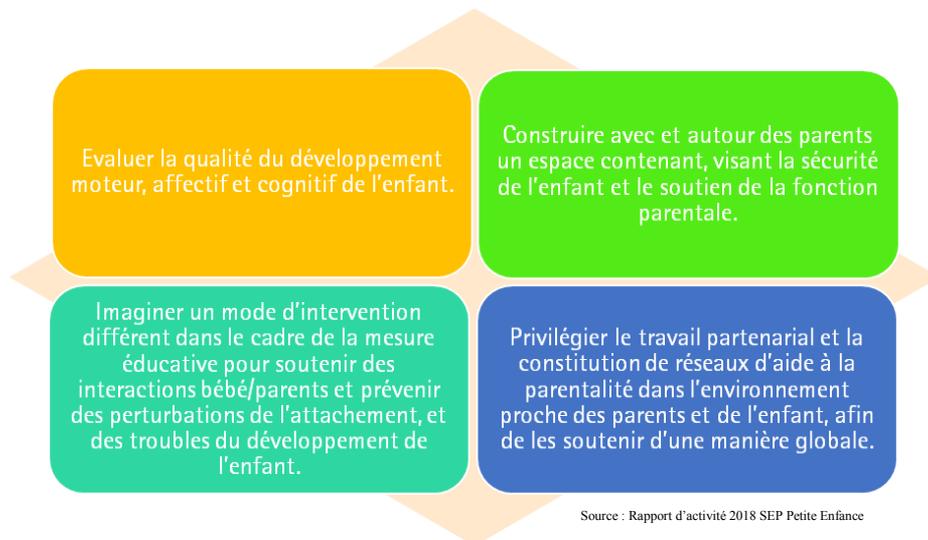
Parmi les mesures classiques (AED/AEMO), dans 57% des situations l'issue a été un arrêt des accompagnements et dans 43 % une évolution du cadre d'intervention avec un taux de placement égal à 13%.

A considérer l'ensemble des mesures pour lesquelles un arrêt a été prononcé, dans 32% était constaté une amélioration de la situation, pour 13% le jeune avait atteint la majorité, pour 3% le service n'était plus à même d'intervenir (déménagement...). Enfin dans 16% des situations, l'arrêt a été dû à un manque d'adhésion de la famille.



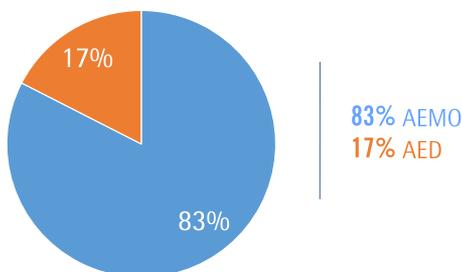
FOCUS

La mesure petite enfance

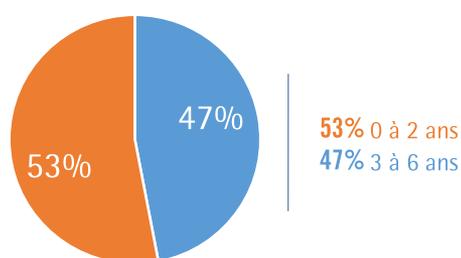


Source : Rapport d'activité 2018 SEP Petite Enfance

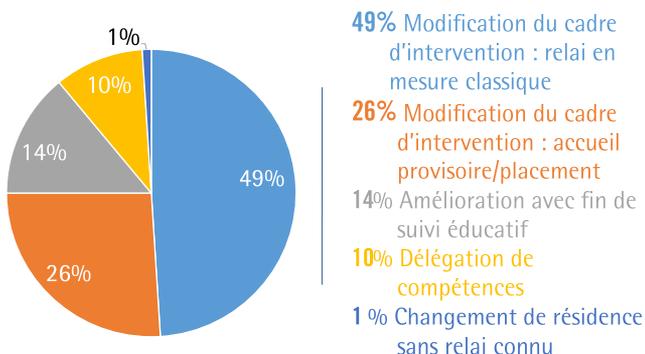
Répartition judiciaire (AEMO) / administratif (AED)



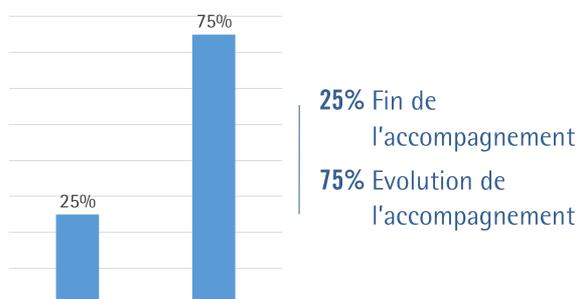
Âge des enfants



Motifs de fin d'accompagnement



Issue des fins de mesure



La mesure d'AEMO et d'AED petite enfance a permis d'accompagner en 2018, sur les trois juridictions de Rouen, Dieppe et Le Havre, 149 situations principalement sur un versant judiciaire (83%) chiffre en hausse par rapport à 2017 (71%). Cette mesure renforcée dédiée aux 0-6 ans, a vu l'activité se répartir de façon plus homogène que lors du précédent exercice entre les nourrissons et tous jeunes enfants de 0 à 2 ans (53%) et les 3-6 ans (47%). Ces mesures, ordonnées pour des problématiques d'étayage affectif et éducatif et de risque avéré de sécurité et de bon développement de l'enfant, ont duré, pour les mesures sorties, majoritairement de 6 mois à un an (41%) et plus marginalement moins de six mois (28%) ou plus d'un an

(31%). Ces mesures se sont conclues majoritairement par une atténuation voire un arrêt de la mesure éducative renforcée (14 % d'arrêt de toute mesure avec disparition du danger à l'origine de l'intervention et 49 % de basculement en mesure classique, supposant une intervention éducative de moindre intensité. Ce sont donc 2 situations sur 3 qui ont pu évoluer favorablement. Cependant, 1 situation sur 4 a évolué vers un placement, compte tenu de la dégradation de la situation ou de l'absence de modifications des comportements parentaux.

Cette activité, aujourd'hui contingentée (53 places), ne couvre malheureusement pas toutes les demandes.

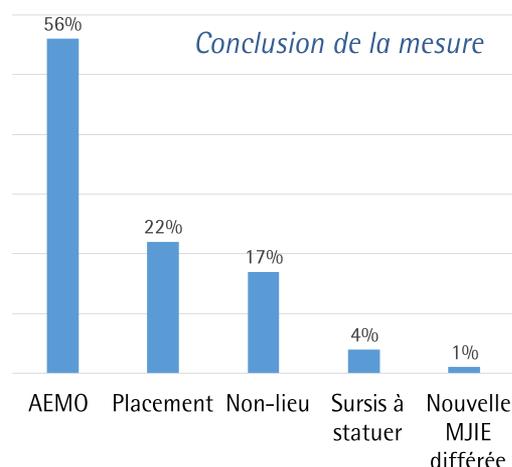
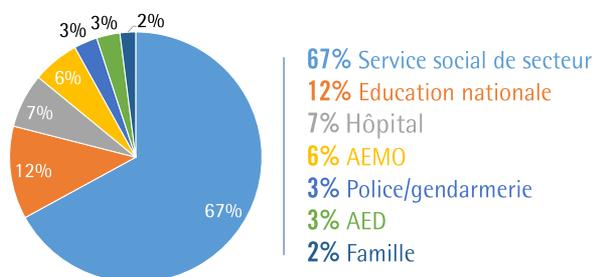
Les enquêtes et investigation

La mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE)

- > Outil d'aide à la décision à disposition du Juge des Enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.
- > Cette mission relève de la compétence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

374
enfants concernés en 2018,
soit **223 familles suivies.**

Origine du signalement



Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

13 enfants accompagnés en 2018

10 enquêtes sociales ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales de Dieppe ont été clôturées en 2018 pour une durée moyenne de 4 mois. Ces 10 dossiers concernaient 13 enfants, 8 filles pour 5 garçons, âgés de moins de 10 ans pour la majorité d'entre eux (62%).

L'issue des enquêtes a permis de confirmer la résidence habituelle des enfants pour 27% d'entre eux, de proposer une expertise psychologique pour les parents 17% et d'organiser des moments familiaux en lieu de rencontre (20%).

La prévention spécialisée

L'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion. Cette mission relève de la compétence du Département de Seine-Maritime et de la Ville du Havre.

103
personnes accompagnées
en 2018 au sein des
quartiers sud du Havre

L'année 2018 a été marquée par un grand nombre d'actions collectives et familiales :

- les actions « Parcours d'avenir » en partenariat avec la ville du Havre qui ont notamment permis à certains jeunes de continuer leur activité extra-scolaire,
- les actions « Step by step » dont l'objectif est d'accompagner des jeunes mères en favorisant leur épanouissement personnel, en développant leur insertion et en soutenant leur parentalité,
- diverses actions ciblant les moins de 18 ans, offrant des sorties culturelles en prévention de la délinquance et du décrochage scolaire.

*Aider les jeunes à se
construire un avenir,
c'est l'affaire de tous.*





GARANTIR LES DROITS DE TOUS DANS L'INTERÊT DE L'ENFANT

● ACCOMPAGNER

les parents dans l'exercice de leurs responsabilités et de leurs droits

Par son attachement à penser et étayer la fonction parentale et les liens intrafamiliaux, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, l'association Les Nids promeut de nombreuses actions sur l'ensemble de ses territoires d'implantation : lieux rencontre, médiation familiale, espace parents... Elle favorise également les lieux d'expression collective, comme les groupes de parole au sein de différentes maisons d'enfants, les cafés des parents dans les ITEP, les actions collectives en milieu ouvert ou encore en mettant tout en œuvre pour fidéliser la participation des parents au sein des Conseils de la Vie Sociale.

NOS ENGAGEMENTS

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

FAIRE VALOIR ●

les droits de l'enfant et la promotion de leur exercice

L'enfant est toujours considéré dans sa condition de sujet de droits dans les divers services proposés par Les Nids. C'est dans cet esprit et pour conforter toutes les initiatives en la matière qu'un important programme de formation sur la promotion des droits de l'enfant initié en 2017 s'est poursuivi en 2018. La réalisation de différents livrets d'accueil spécifiques aux enfants, viendra compléter cette approche. Il en va de même pour l'ensemble des groupes de parole organisés aux Nids, dont un spécifique aux adolescents du Service de Placement Familial, dont vous nous parlions récemment dans la revue associative Actes.

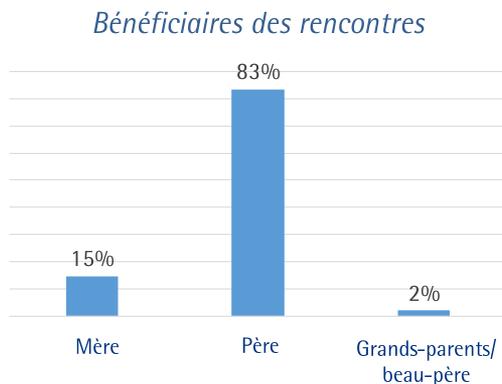
Le maintien des liens parents-enfants en lieu rencontre

L'association Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grands-parents), dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Elles sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence de deux professionnels. En outre, cet espace sert aussi de relai pour assurer le passage de l'enfant entre le père et la mère, conformément à leurs droits respectifs, quand la situation est trop conflictuelle. La Caisse d'Allocations Familiales et la Cour d'Appel sont les financeurs de cette action.

184
dossiers en 2018

Age des enfants

42% 0-6 ans
45% 7-13 ans
13% 14-17 ans



Territoires et types d'intervention

Territoire	Pourcentage
Rouen	40%
Dieppe	34%
Le Havre	26%

99% droits de visite
1% action « relai »

Les facteurs amenant à l'exercice de ce droit sont multiples et ont trait, principalement, à une longue rupture du lien (26% des accueils), à des situations de violence conjugale (19%) ou d'accusation de maltraitance physique (17%), à des problématiques d'addiction (12%) ou encore au refus du parent hébergeant de présenter l'enfant à l'autre partie (9%).

Concernant le dernier contact entre le bénéficiaire et l'enfant, il remontait à moins d'une année dans 61% des situations. Cela signifie que pour près d'un enfant sur deux, l'enfant a été éloigné du membre concerné depuis plus d'une année.

Les activités socio-judiciaires

Portés par le GALION (Groupement d'Accompagnement social et de Logements d'Insertion de l'ONM et les Nids), plateforme de coopération entre l'Œuvre Normande des Mères et l'association Les Nids, différentes actions socio judiciaires ont connu leur envol en 2018. Ce développement a fait suite à la signature d'une Convention avec le Tribunal de Grande Instance de Dieppe. L'ensemble de ces actions est financé par Frais de Justice, par des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance de Seine-Maritime ainsi que par subvention de la Cour d'Appel de Rouen.

Dans un objectif d'agir contre l'exclusion sociale et dans le cadre de l'évolution des politiques pénales, les deux acteurs ont décidé de s'engager dans une démarche d'accompagnement des personnes auteures d'infractions pénales. Plusieurs principes fondamentaux régissent cette mobilisation : l'individualisation de la réponse pénale qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion ; la conviction de la nécessité d'un accompagnement socio-éducatif de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas l'auteur aux seuls faits commis et, enfin, la prise en considération des victimes. Ces actions sont les suivantes :

Contrôle Judiciaire Socio-Educatif (CJSE) : dans le cadre pré-sentenciel, pouvant être ordonnée par un magistrat (Juge des Libertés et de la Détention ou par une Juge d'Instruction), dans l'attente du jugement de la personne, il vise à contrôler les obligations posées par le magistrat et à mettre en place un accompagnement socio-éducatif. **14 CJSE réalisés en 2018, 19 en cours au 31 décembre.**

Enquêtes Sociales Rapides/Enquêtes POP (« Permanence Orientations Pénales ») : elles sont ordonnées par le Parquet en vue d'une comparution immédiate, et s'il y a un risque d'incarcération. Elles sont destinées à renseigner au maximum la juridiction compétente sur la situation personnelle, professionnelle et sociale de la personne mise en cause. **141 enquêtes réalisées en 2018.**

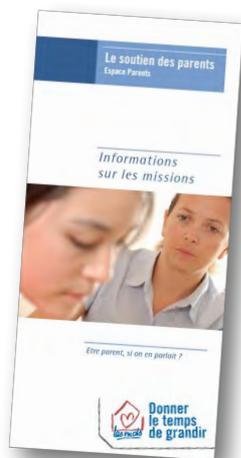
Stages de citoyenneté pour auteurs de violences conjugales. En alternative aux poursuites judiciaires, dans le cadre de la composition pénale ou de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité ou encore dans le cadre des peines complémentaires prononcées par le Tribunal Correctionnel, ce stage a pour but de faire prendre conscience de la responsabilité pénale et civile pour les faits commis et de limiter les risques de récidive. **Un stage a été réalisé en 2018, à destination de 5 auteurs.**

Stages de responsabilité parentale. Ce stage consiste en une mesure alternative aux poursuites ou peut être décidé dans le cadre de peines complémentaires, il s'adresse à des personnes titulaires de l'autorité parentale ou exerçant une fonction parentale ayant commis des faits de violence intrafamiliale. **Deux stages de responsabilité parentale ont été mis en place, pour respectivement quatre et huit personnes.**



L'audition de l'enfant

L'association Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du Tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental. Cette mission est financée sur frais de justice.

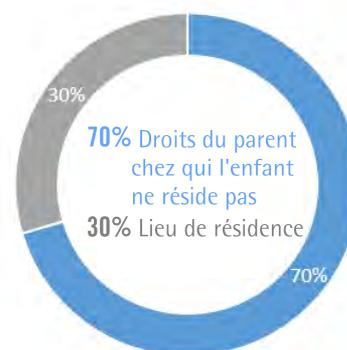


167
jeunes auditionnés
en 2018

76%
des jeunes ont entre
9 et 15 ans

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

Motif de la demande d'audition



167 enfants ont été auditionnés en 2018 dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant, soit 15 % de plus qu'en 2017. L'activité se répartit entre la Juridiction de Dieppe (67%) et du Havre (33%). Comme nous le constatons d'année en année, la présence d'un avocat aux côtés de l'enfant est quasiment systématique (96 % des situations).

Cette activité a été mise à l'honneur en 2018 lors du Colloque associatif : « La parole est à l'enfant ».

Dans 98% des auditions, l'enfant était assisté d'un avocat, soutien et aide à la préparation de l'audition.

L'audition des mineurs victimes

Depuis 2015, à titre expérimental, et depuis 2016, de façon plus pérenne, l'association Les Nids participe au travail mené dans le cadre des auditions de mineurs victimes de violences ou maltraitements sexuelles au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaires de Dieppe, renommée « Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes » en 2013. Cette mission est financée sur frais de justice.

LES UAMPJ

Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMPJ), lieux spécifiques et sécurisants, sont une des réponses appropriées aux besoins de l'enfant victime et des professionnels. Unité de lieu, de temps et d'action, les UAMPJ sont adaptées aux conditions de recueil de la parole et d'audition de l'enfant victime, à sa prise en charge, notamment médicale, et à son orientation psycho-sociale.

52 auditions réalisées en 2018

L'association Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « En parler », pour permettre la présence d'un psychologue auprès de l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition des enfants. Depuis, après une période d'expérimentation confirmée, deux psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisées pour assurer cet accompagnement psychologique durant l'audition. Un accompagnement post audition, élément nouveau dans ce projet est aujourd'hui prévu afin d'évaluer le besoin de l'enfant et de son parent et de les diriger vers les ressources de droit commun.



La médiation familiale

L'association Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'État, à Rouen, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité. Cette mission est financée par le Ministère de la Justice, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la participation des familles.

34
médiations en 2018

62%

de médiations ordonnées pour
38% de médiations spontanées

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse principalement à des parents en situation de divorce ou de séparation conflictuelle et concerne les besoins de l'enfant, l'organisation et le rôle de chacun. Mais il peut aussi s'agir de grands-parents, de beaux-parents, de fratries, de familles recomposés, qui souhaitent s'entendre sur une séparation, une succession, la prise en charge d'un jeune majeur ou d'une personne âgée et/ou dépendante...

Issues

38% des médiations clôturées permettent la mise en place d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués.

Dans 21 % des situations clôturées, la situation reste «en l'état».

Cela ne signifie pas forcément un échec du processus mais simplement, et le plus souvent, que les parties prenantes ne sont alors pas en mesure d'aller au-delà et ont besoin de plus de temps pour parvenir à se comprendre et régler leurs différends.

Le soutien des parents à l'espace parents

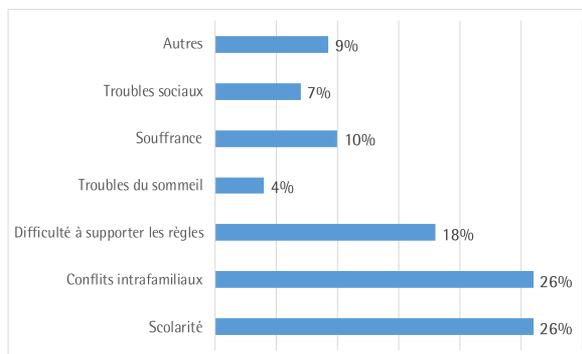
L'association Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologue clinicien et/ou thérapeute de famille) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif préventif, hors mandat socio-judiciaire, librement accessible par chacun à Rouen. Cette mission est financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Seine-Maritime.

Pour qui ?

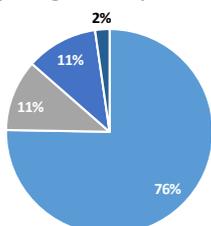
Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents : 59 % dont les enfants ont plus de 13 ans.

162
entretiens réalisés
en 2018

Les symptômes évoqués à l'origine de la demande



Typologie des personnes accompagnées



76% Mère
11% Père
11% Enfant
2% Grand-mère

Le service a proposé en 2018 de nombreuses actions collectives à l'attention des parents, telles que des groupes d'échange sur le thème de l'adolescence, des enjeux liés à la petite enfance, du « burn out » parental ou encore du maintien du lien en cas de séparation.



FAVORISER L'INCLUSION SCOLAIRE ET SOCIALE

- **DIVERSIFIER** les formes d'accompagnement
et **SE MOBILISER** pour un système d'apprentissage
adapté aux réalités des jeunes

Les jeunes accompagnés aux Nids, quels que soient les formes et conditions d'accompagnement, connaissent souvent dans leur parcours de vie des carences ou des ruptures rendant fragiles les modalités d'accompagnement pédagogiques classiques. Il s'agit de penser des systèmes de prise en charge souples, ouverts sur le droit commun et adaptés à chaque singularité. C'est dans cet esprit que sont aujourd'hui élaborés, au sein de nos deux ITEP, des parcours d'accompagnement épousant le « virage inclusif », expérimenté depuis de nombreuses années à l'ITEP l'Orée du bois à Mont-Saint Aignan.

Ces actions requièrent un maillage partenarial des plus étroits, à l'instar de la politique de scolarisation sur-mesure en vigueur au sein de la maison d'enfants des Sablons dans le Pays-de-Bray, adaptée aux potentialités de chaque jeune.

NOS ENGAGEMENTS

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

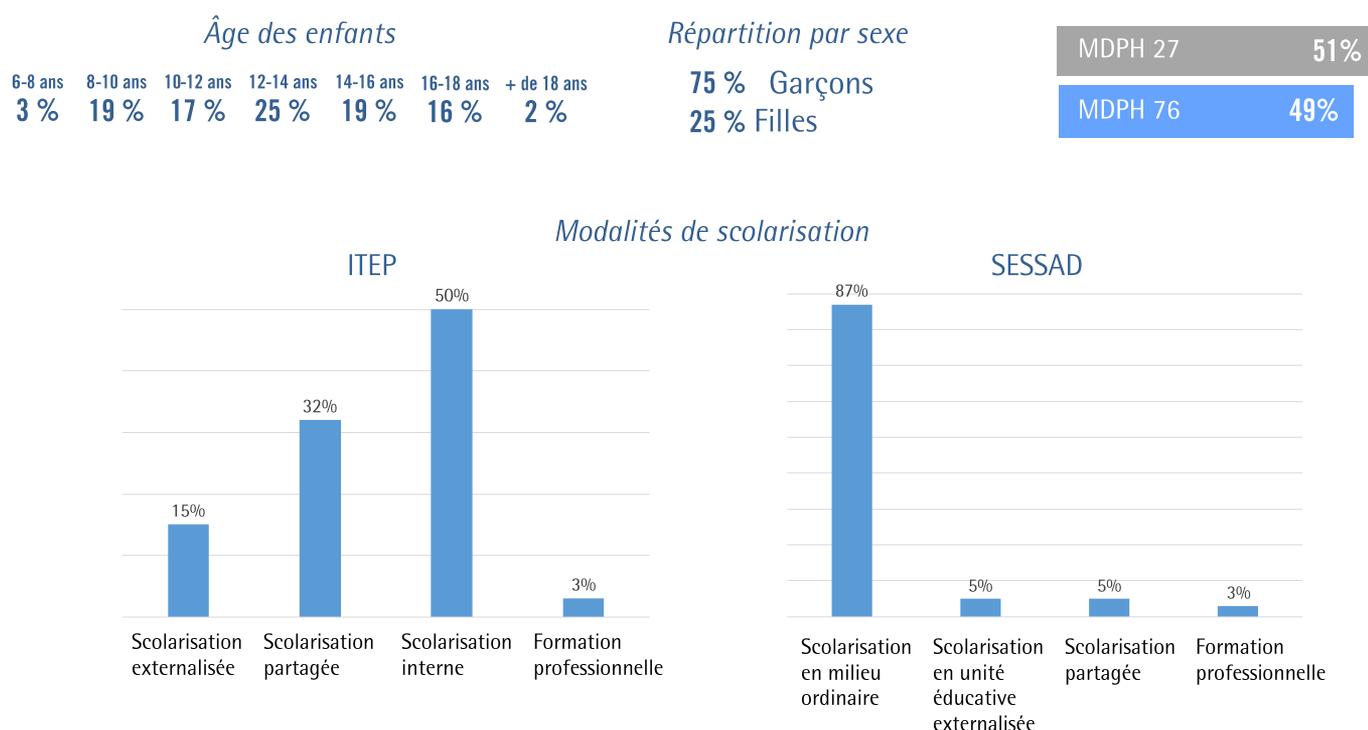
- **LUTTER**
contre le décrochage scolaire

Les problématiques des jeunes face à l'école sont nombreuses : rejet scolaire, phobie scolaire, déscolarisation plus ou moins bruyante... Aussi, il est nécessaire d'aider chaque jeune à trouver le chemin d'une réconciliation avec le milieu scolaire et dans le rapport au savoir. Ainsi et pour illustration, les orientations du projet de notre service de prévention spécialisée au Havre font du carrefour collèges/milieu de vie des jeunes un point central tout comme le projet de notre service d'accueil de jour havrais, le SISP, exclusivement dédié à la prise en charge de jeunes, accueillis en institution, dans une perspective de remédiation scolaire.

L'éducation en institut spécialisé

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les ITEP relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (financement sécurité sociale).

138 jeunes accompagnés en 2018



Les modalités de scolarisation au sein des Dispositifs ITEP – Les Nids traduisent particulièrement bien les évolutions du champ : ainsi, si un jeune sur deux accueilli en ITEP bénéficie encore d'une scolarisation strictement interne, eu égard à ses difficultés, la seconde moitié bénéficie d'une scolarisation personnalisée et partagée entre l'Institution et un établissement scolaire (32%) voire d'une scolarisation complète à l'extérieur de l'Institution (15%) via l'Unité Educative Externalisée (UEE) de Brionne (pour l'ITEP de Serquigny) ou l'ensemble du réseau d'établissements partenaires (pour l'ITEP L'Orée du Bois). Dans un cas comme dans l'autre, cette scolarisation externalisée s'effectue avec des moyens dédiés, affectés au soutien des équipes enseignantes.

Concernant les jeunes accompagnés en SESSAD, l'immense majorité étaient scolarisée en milieu ordinaire (87%) ; quelques-uns bénéficiaient cependant d'un étayage plus important de la part de leur Institution de rattachement (UEE ou scolarité partagée).

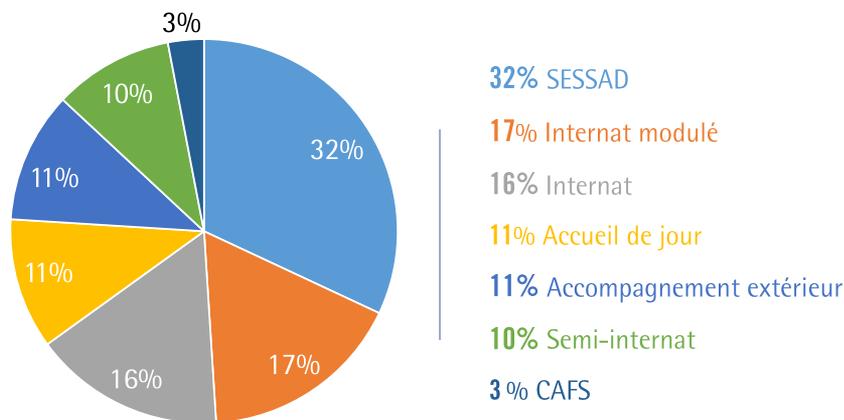
Une nouvelle approche partenariale : le « Dispositif ressource »

« La coordination de parcours est essentielle et répond à l'enjeu de continuité de l'accompagnement. Cela suppose de maintenir les liens avec le milieu familial et social des jeunes accueillis et d'accompagner leur intégration dans les différents domaines de la vie. Chaque enfant doit avoir la possibilité de développer ses compétences et habiletés afin de trouver sa place dans la société et de s'inscrire dans une dynamique d'évolution.

Les équipes pédagogiques, les parents et les encadrants de tous horizons, bien qu'armés de bienveillance et de créativité, ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour comprendre et accueillir au mieux les manifestations de ces enfants, qu'elles soient bruyantes ou silencieuses. Or, la situation de l'enfant a de meilleure chance de trouver un apaisement et une résolution si l'ensemble des professionnels et les relations mises en oeuvre dans toutes les sphères de sa vie deviennent plus appropriés et thérapeutiques. Pour ce faire, l'établissement met à disposition une partie de son plateau technique afin de favoriser la réussite des inclusions des enfants. »

Amélie THOMAS, Directrice de l'ITEP-SESSAD-CAFS de l'Orée du Bois, Mont Saint Aignan

Modalités d'accompagnement



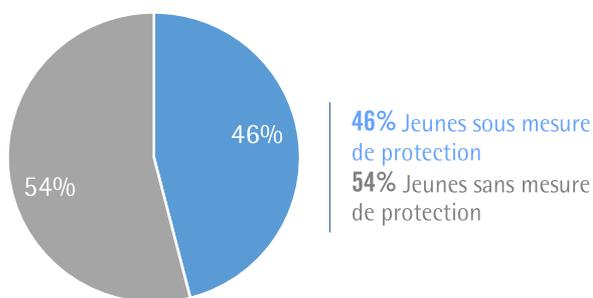
Un mouvement institutionnel vers une démarche inclusive

« Au regard du sens donné et voulu par le Projet de Dispositif, nous pouvons d'ores et déjà observer une transformation des pratiques qui prennent désormais davantage en compte l'environnement de l'enfant, s'appuient sur les compétences des parents et visent une inclusion sociale et scolaire plus importante. De plus en plus, les interventions seront organisées à l'extérieur de l'établissement et non plus exclusivement à l'intérieur des murs [...] A travers cette idée d'évolution, nous travaillons la notion d'institution qui fait référence à une idée de mouvement précédant une situation et tendant vers un équilibre plutôt qu'à la consolidation durablement acquise d'un ensemble d'activités. »

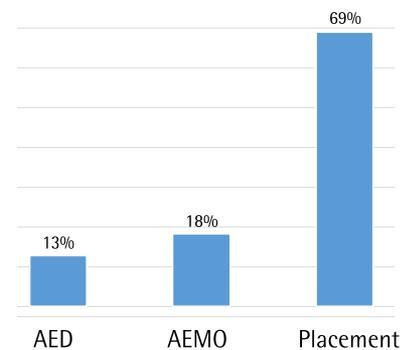
Frédéric BAILLEUL, Directeur de l'ITEP-SESSAD-CAFS de Serquigny

Problématiques des jeunes et problématiques parentales

Pourcentage des jeunes protégés



Mesures de protection



Les graphiques ci-dessus renseignent, tout mode d'accompagnement confondu, la part et les modalités d'un accompagnement conjoint entre l'Aide Sociale à l'Enfance et la Maison Départementale de la Personne Handicapée. Les jeunes sont ainsi 46% à vivre cette situation et, dans ces cas précis, plus fortement au bénéfice d'une mesure de placement

(69%). Une problématique commune à nombre de services. De façon générale, l'interprétation doit être mesurée, pour ne pas extrapoler à partir de corrélations rapides mais infondées. Une première hypothèse peut être qu'une primo-évaluation de la situation des enfants, dans un cadre donné peut amener, plus que dans la population générale,

à rendre visibles des difficultés jusqu'ici occultées. Il est également possible que l'intensité des troubles de l'enfant portent préjudice aux liens parents/enfants et produisent une forme de déprise parentale. Seules des études poussées, reprenant le parcours de chaque jeune, pourraient confirmer les hypothèses formulées.

Etape école et atelier relais

Complémentaire de la structure historique du S.I.S.P. destinée aux enfants bénéficiant d'un suivi éducatif, l'action est tournée vers la lutte contre le décrochage scolaire, sur site ou au sein des établissements scolaires partenaires. Ces missions bénéficient du soutien de l'équipe de prévention spécialisée et sont financées par l'Éducation Nationale et la Ville du Havre. L'association Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Étape École

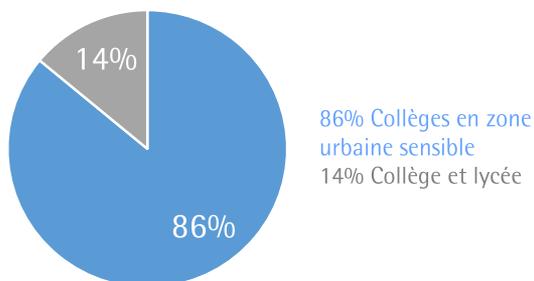
Depuis 2011, un partenariat tripartite entre l'Éducation Nationale, la Ville du Havre et l'association Les Nids a été formalisé pour l'expérimentation d'une prise en charge des jeunes exclus temporairement de leur collège. Il s'agit de valoriser ce temps afin que l'élève prenne conscience que ses actes ont des répercussions sur sa vie future, mais aussi utiliser ce temps pour mettre en relief les capacités du jeune et ainsi le remobiliser sur son rapport à l'école.



43
jeunes accompagnés
en 2018

Un jeune sur deux est orienté vers le dispositif pour cause de violences verbales ou manque de respect envers un adulte ou violence physique envers un autre élève.

Provenance des jeunes



Bilan mené auprès des établissements scolaires dans les 2 mois suite à la prise en charge des jeunes :

56% des jeunes ont compris les raisons de l'exclusion temporaire.

76% des élèves ont amélioré leur comportement.

18% ont amélioré leur mobilisation dans leur parcours scolaire.

Atelier relais

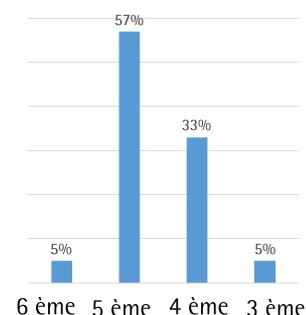
L'atelier relais accueille des élèves de collège et de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation.

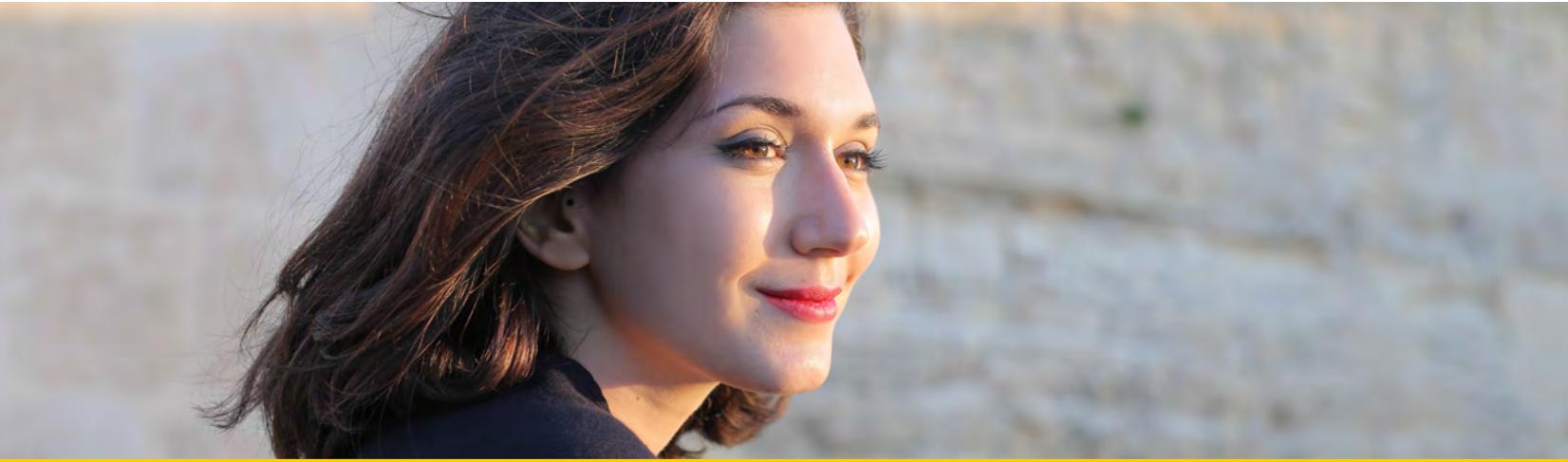
21
jeunes accueillis
à l'atelier relais
en 2018

La durée moyenne de prise en charge est de **3 mois et demi**.



Classe de rattachement





SOUTENIR L'INSERTION LOGEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTE

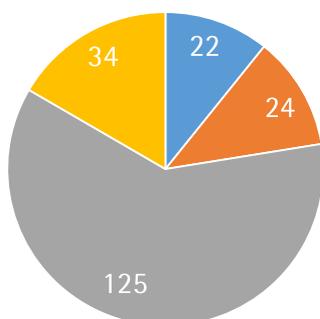
NOS ENGAGEMENTS

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

205

ménages accompagnés dans
une démarche d'insertion
logement en 2018

Type de soutien (en nombre de ménages)



- 22 Intermédiation locative
- 125 Accompagnement social lié au logement
- 24 Accompagnement social lié au logement +
- 34 Allocation logement temporaire

FAIRE

Des territoires de l'association des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale

Le dispositif de Dieppe a réinvesti en 2018 l'action Instal'toit à partir du projet initial du service d'insertion, redimensionné à l'échelle de l'ensemble du territoire associatif. Cette action de réinvestissement de son logement par le « relooking » de meubles, a pour objectifs de renforcer les liens sociaux ainsi que l'estime de soi et, finalement, donner du pouvoir d'agir aux parents des différents services du territoire. Ce projet est un bon exemple d'innovation et de promotion des individus et de leurs droits, dans la transversalité des actions et des publics accompagnés.

Notre rôle

Permettre à des personnes et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.

Accompagner des adultes en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration.

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

Types d'accompagnement logement

Allocation de Logement Temporaire

Ménages accueillis dans des logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT, prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

Accompagnement Social Lié au Logement

Ménages accueillis dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales compromettant leur accession ou maintien dans un logement autonome.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

168 dossiers instruits dans le cadre du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation, qui a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

Allocation de Logement Temporaire « Urgence violences conjugales »

Six femmes ont été accueillies en 2018. Pour rappel, ce projet a pour but d'offrir une offre d'hébergement d'urgence sous la forme de deux logements en ALT en diffus sur une zone rurale où aucune offre d'hébergement d'urgence n'est possible et où la problématique des violences intra familiales est prégnante.



FOCUS

Instal'Toit s'expose

Le 26 juin 2018 avait lieu une journée « portes ouvertes » afin de mettre en lumière l'action dieppoise Instal'Toit. D'abord initiée par le service Insertion Logement, cette action a fait des émules pour devenir un véritable projet territorial et est proposée à l'ensemble des personnes accompagnées par le Dispositif de Dieppe. Sur le modèle des ressourceries, cet atelier hebdomadaire propose aux personnes, désireuses de s'y impliquer, de relooker des meubles à moindre frais pour leur donner une seconde vie. Il permet ainsi à des personnes isolées ou en difficultés sur le plan de l'insertion de se retrouver, toutes les semaines, dans l'idée de réinvestir positivement son logement. Le projet répond ainsi à un impératif de maîtrise budgétaire mais aussi d'amoindrissement de l'impact environnemental.



L'objectif est que chacun soit acteur dans ces réalisations, développe ses savoir-faire et retrouve un groupe uni et motivé, dans un esprit convivial. Cet atelier est animé à tour de rôle par Carine PATE et Laëticia COUVILLERS, toutes deux travailleuses sociales au sein du dispositif, qui expliquent fort bien sa philosophie : « quand tout le monde est là, on ne parle pas des soucis éducatifs ou de la parentalité. Ici, on a une autre étiquette, on se montre tous autrement. Quand on fait l'atelier, on n'est plus tout à fait éducateurs, on est à ce qu'on fait ensemble. Ça décale la relation. »

Une journée pour mieux faire connaître et valoriser l'outil, après deux années d'expérimentation, marquée par le soutien du Fond de dotation Qualitel et l'inscription dans une logique interservices, pour une plus grande utilité sociale et un meilleur rayonnement.



PERMETTRE UN CADRE EDUCATIF EN ALTERNATIVE A L'INCARCERATION

L'association Les Nids accueille en Centre Educatif Fermé (CEF), en alternative à l'incarcération pénale, des adolescent(e)s multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans. L'objectif est d'offrir à ces jeunes un cadre éducatif intensif et contraignant permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Ce placement est ordonné par le Juge des Enfants ou d'Instruction pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

DEVELOPPER

toutes les initiatives favorisant l'inclusion

L'ouverture culturelle permet la confrontation à l'altérité, en découvrant, par les œuvres, d'autres façons de penser ou voir le monde. La pratique artistique, quant à elle, permet au jeune un nouvel accès à lui-même. Les jeunes accueillis, notamment au sein de nos deux CEF, possèdent souvent une culture bien établie mais stéréotypée. L'objectif est alors de provoquer d'autres rencontres, via de nouveaux chemins d'apprentissage et de réalisation de soi : pratique d'instruments de musique, atelier artistique ... Le même objectif était poursuivi en 2018 au CEF de Saint Denis Le Thiboult avec la réalisation par les jeunes de reportages vidéo dans le cadre de l'Armada et au CEF de Doudeville avec un atelier autour de la photographie.

NOS ENGAGEMENTS

**PROJET ASSOCIATIF
2016-2020**

SUSCITER

un esprit civique et citoyen auprès des jeunes accompagnés

L'insertion des jeunes dans la société passe également par une acceptation des différences et une préoccupation pour ce que vivent leurs contemporains. Ainsi, des actions de solidarité, d'entraide sont régulièrement organisées afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques d'exclusion, de handicap... Cela leur permet de se décentrer, favorise leur empathie et renforce leur inscription sociale. Pareillement, l'esprit civique est également travaillé par le débat et permet tant l'apprentissage d'une « parole en propre » que l'écoute et l'attention portée à l'autre.

52 jeunes accueillis en 2018

> CEF garçons à Saint-Denis-le-Thiboult



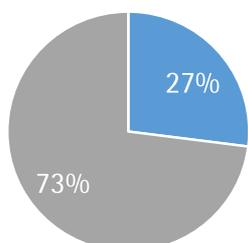
28 garçons accueillis en 2018
Âge moyen d'arrivée **15 ans**
Durée moyenne de placement **7 mois**

> CEF filles à Doudeville



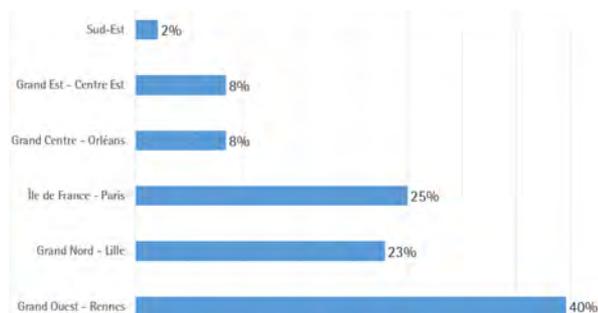
24 filles accueillies en 2018
Âge moyen d'arrivée **16 ans**
Durée moyenne de placement **6 mois**

Type de placement



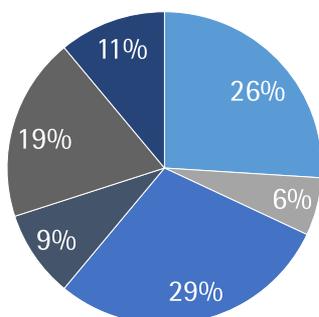
27% Sursis mis à l'épreuve
73% Contrôle judiciaire

Origine géographique



Parcours des jeunes

Orientation des jeunes à la sortie du CEF



29 % Orientation structure éducative
26 % Retour en famille
19 % Incarcération
11 % Autre situation
9 % Autre orientation
6 % Orientation famille d'accueil

L'établissement de Saint-Denis-le-Thiboult qui accueille davantage de jeunes du territoire a plutôt favorisé les retours séquentiels en famille et parfois en famille d'accueil de manière à ce que la marche à franchir entre le CEF et l'extérieur ne soit pas pénalisante pour les jeunes. Cela impose donc de rythmer différemment le temps du placement pour trouver le plus rapidement possible des solutions pour l'insertion durable des mineurs en milieu de vie ordinaire.

Les incarcérations mentionnées dans le schéma ci-contre font suite à des non-retours d'hébergement.

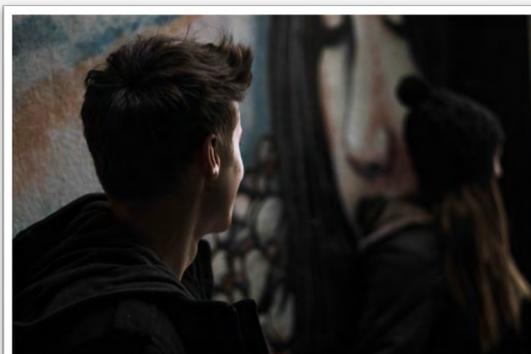


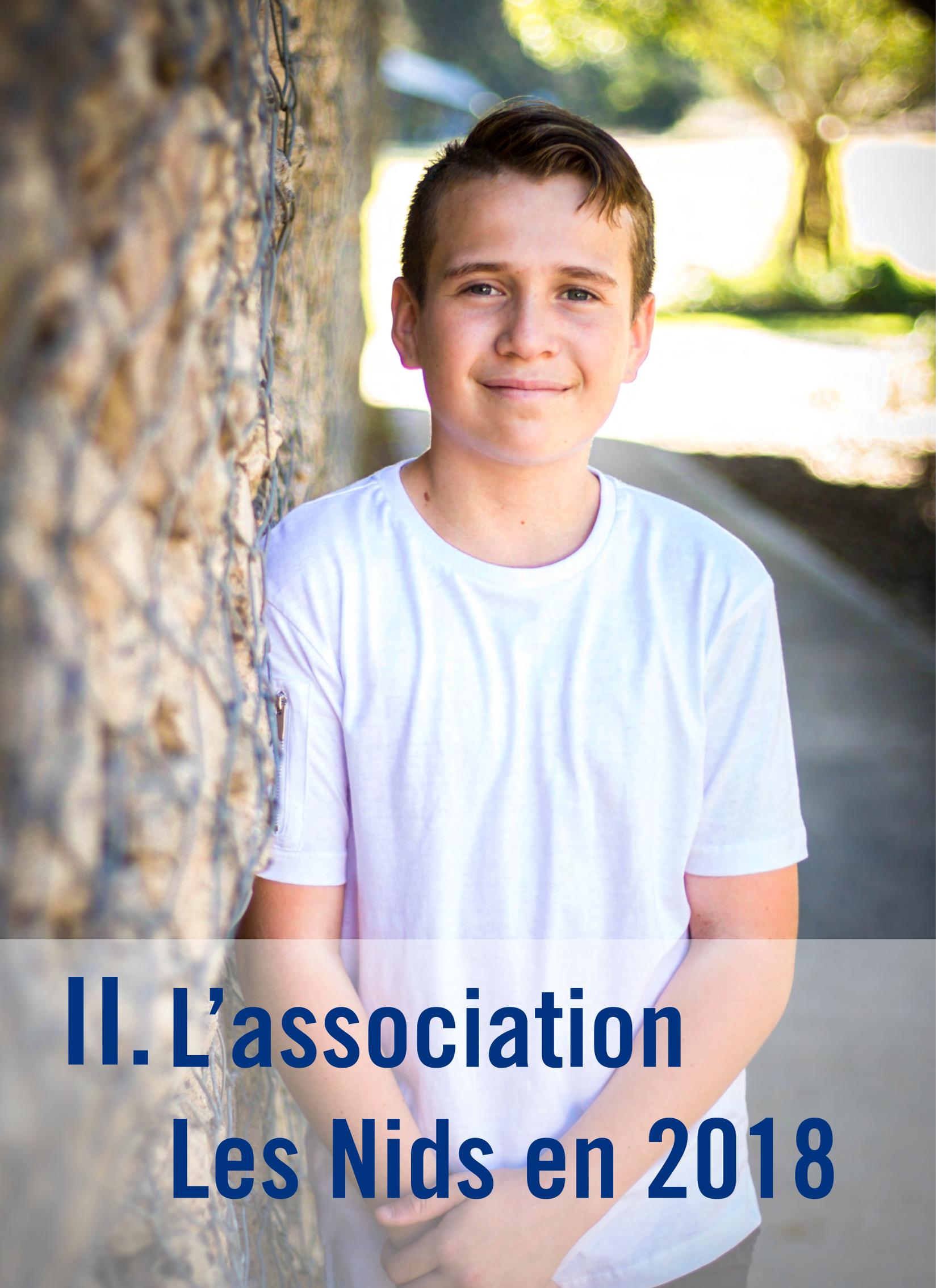
FOCUS Les CEF aux Nids, tournés vers l'avenir

Il y a 15 ans de cela, l'association Les Nids décidait de mettre son savoir-faire et les valeurs de son Projet au service de mineurs délinquants, sous-main de justice, dans un contexte politique national et local de fortes tensions, passionné, autour du bien-fondé de ce nouvel outil. Il a fallu à partir de là faire nos preuves, rassurer mais aussi éprouver la réalité de ce public pour apprendre à accompagner au mieux ces jeunes garçons puis ces jeunes filles.

Si aujourd'hui le sérieux et la reconnaissance institutionnelle ne sont plus à démontrer, les CEF continuent de s'adapter et de consolider leur identité « protection de l'enfance ». Ainsi, en 2018, ceux-ci ont mené à son terme un travail d'évaluation interne, préfigurateur de l'élaboration de leurs projets d'établissement respectifs, engagé en fin d'année. Deux enjeux prioritaires constitueront le socle opérationnel de ces projets : le défi de l'insertion, par le renforcement des coopérations avec l'environnement de vie du jeune et les structures relais, ainsi qu'un travail autour de nouvelles approches visant la construction d'une identité positive et l'équilibre entre un nécessaire travail introspectif de prise de conscience individuelle quant aux actes posés, et l'engagement de toutes les forces disponibles pour amener le jeune à se reconsidérer afin de pouvoir poser les bases d'un projet de vie respectueux de soi et des autres.

Forte de cette expertise, l'association a décidé en 2018 de se porter candidate pour la création d'un nouveau CEF, à proximité de son ancrage normand. Un projet dont nous ne manquerons pas de reparler.





II. L'association Les Nids en 2018

1

Gouvernance et organisation au 31 décembre 2018



Vie associative

La vie associative des Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles.

Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la composent.



Instance de contrôle

L'association s'est réunie en Assemblée Générale 2 fois en 2018.



Instance décisionnelle

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2018.



Instance exécutive

Le Bureau s'est réuni 5 fois en 2018.

Les commissions territoriales

Ces instances associatives prennent place alternativement au sein de chaque service des Nids, soit 9 instances annuelles. Cette commission réunit des représentants du Conseil d'Administration, de la Direction Générale, le Directeur du dispositif et son équipe. La finalité de ces commissions est de saisir les enjeux liés aux activités, d'élaborer des approches ou stratégies locales en matière de communication, de politique partenariale, de développement et, à partir de là, de délimiter un calendrier d'actions prioritaires. Il s'agit également pour les participants de recevoir des informations sur la vie des établissements et pour le Conseil d'Administration l'occasion de rencontrer et discuter directement avec les salariés des services.

Le comité d'éthique associatif

Il regroupe des membres du Conseil d'Administration, de la Direction Générale et des représentants des métiers et territoires. Il se réunit tous les deux mois et est présidé par un administrateur. Sa finalité est d'élaborer une pensée partagée à partir de problématiques repérées sur le terrain mais dépassant les seules prérogatives d'établissement.

Cette instance constitue autant un cap qu'une ressource face à l'ensemble des questions liées aux pratiques professionnelles mais aussi face aux enjeux sociaux ou sociétaux impactant l'activité.

La communication institutionnelle



La lettre d'information interne

Destinée à l'ensemble des professionnels des Nids, cette « Newsletter » paraît tous les deux mois et permet à chacun d'avoir une meilleure lecture de l'ensemble des missions de l'association, mais également de valoriser les actions menées sur l'ensemble du territoire.



Des prises de paroles pour sensibiliser l'opinion

L'association a organisé dans le cadre de la journée Internationale des Droits de l'Enfant, un colloque consacré à la parole de l'enfant.



La revue associative « Actes »

Ce support de communication interne et externe affirme les ambitions de l'association dans ses missions et sur son territoire. Il permet de retracer les temps forts associatifs de l'année et de valoriser les actions menées par et pour les jeunes accompagnés par l'association.

Les événements associatifs



Journées de rencontre avec les bénévoles

Véritable parties prenantes de l'association, les bénévoles se sont réunis à Rouen et au Havre afin que chacun puisse partager ses expériences et dialoguer avec les représentants associatifs.



Les olympiades interservices des Nids

Dans un esprit de partage, d'entraide et de solidarité, cette journée permet aux enfants accompagnés par l'association, la découverte de pratiques créatives, ludiques et sportives. Une journée où de nombreuses rencontres ont lieu donnant parfois suite à des projets communs.



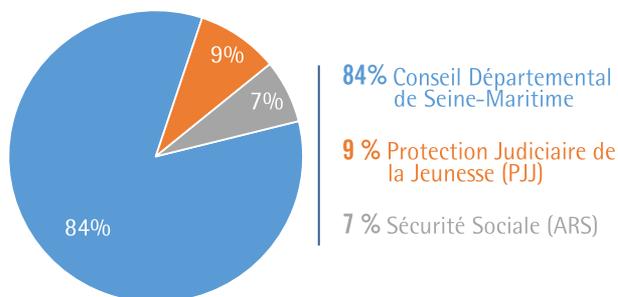
*Transmettre et partager
des valeurs communes*

2

Politique de Ressources Humaines

Employeur majeur sur ses territoires d'action, l'association Les Nids est consciente de son poids économique et de l'obligation de responsabilité que lui confère son statut d'employeur de l'action sociale ; elle s'est toujours engagée en faveur de la diversité et est toujours restée fidèle à l'aspiration de sa fondatrice « Ensemble et comme les autres ». Cette vision de Madeleine LECOEUR se concrétise encore chaque jour dans la conduite des politiques ressources humaines mises en œuvre par l'association et accompagne sa responsabilité sociale d'employeur.

Répartition par métiers



En 2018, l'association Les Nids employait 890 salariés, dont 84% interviennent directement dans la prise en charge éducative.

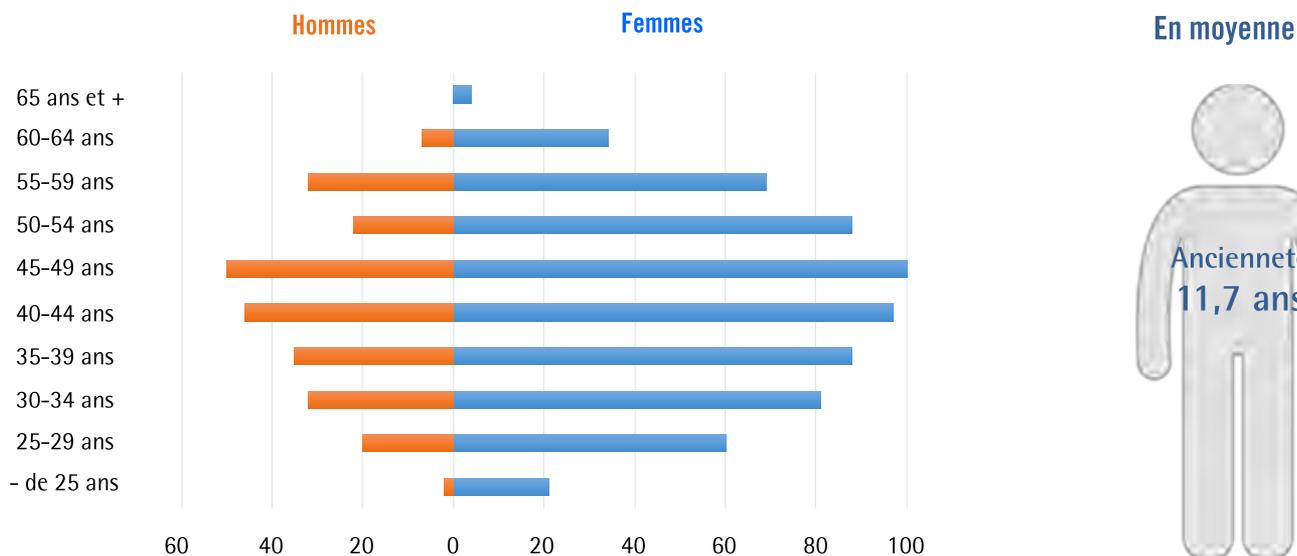
Si 61% de l'effectif occupent des postes socio-éducatifs, 250 salariés occupent des fonctions tout autant essentielles à la prise en charge : maîtresses de maison, hommes d'entretien, surveillants de nuit, chauffeurs et secrétaires, pour ne citer qu'eux, contribuent aussi au quotidien par leur professionnalisme à la qualité de prise en charge des jeunes et des familles accompagnés.

- 90 % des salariés de l'association sont embauchés en contrat à durée indéterminée,
- 16 salariés de l'association ont bénéficié d'une mobilité interne visant à accompagner leur carrière professionnelle et leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques.

Chaque mois, l'association Les Nids produit en moyenne 970 bulletins de salaire et assure l'intégralité des déclarations sociales liées aux rémunérations versées. Afin de moderniser ses processus, l'association a débuté la dématérialisation des bulletins de salaire en 2018, et proposera ce mode de distribution en 2019 à l'ensemble de ses salariés.

Répartition du personnel par âge

L'association Les Nids peut compter sur des salariés expérimentés et engagés dans la durée auprès des jeunes et des familles. La moyenne d'âge stable depuis plusieurs années des salariés démontre que l'association Les Nids assure un renouvellement de ses effectifs en embauchant des jeunes professionnels, et assure ainsi une réelle diversité générationnelle au sein de ses équipes.





Une association engagée pour l'égalité professionnelle...

5,4 % d'emploi de travailleurs handicapés au sein des Nids soit une progression de **15** % par rapport à 2017

Si l'association Les Nids ne remplit pas encore à ce jour son obligation d'emploi de travailleur handicapé, elle poursuit néanmoins son effort au quotidien pour intégrer des personnes en situation de handicap et pour accompagner les salariés concernés dans leurs démarches de reconnaissance ou dans l'aménagement de leur poste de travail.

Les femmes représentaient 72 % de l'effectif de l'association Les Nids en 2018. Le genre n'est pas dans

l'association Les Nids un facteur de discrimination : être une femme ou un homme n'est aucunement un facteur différenciant, notamment dans l'accès aux postes à responsabilités hiérarchiques, issues de la mobilité interne ou de recrutements externes.

Les femmes exercent sur des postes cadres en qualité de directrices, cheffes de service, psychologues ou encore assistantes de direction.

En 2018, les femmes occupaient **74** % des postes cadres de l'association.

... et la formation de ses salariés

- 17 000 heures de formation investies au service des jeunes accueillis,
- 972 départs en formation ont été effectués, permettant à près de 56 % des salariés de l'association Les Nids de partir en formation : cet engagement malgré des budgets contraints, témoigne de la volonté de l'association de permettre à ses salariés de consolider leurs compétences au service des jeunes qui lui sont confiés.

L'association Les Nids porte également une attention particulière à la formation des futurs professionnels et a ainsi permis l'accueil de 143 stagiaires, essentiellement en partenariat avec les centres de formation du travail social.

Dialogue social

2018 était une année de transition, l'association Les Nids ayant mis en place les comités sociaux et économiques dans le cadre de négociations conduites avec les organisations syndicales : 39 représentants du personnel titulaires ont ainsi pu être élus, et assurent dans la quotidienneté un rôle de proximité avec les salariés. En parallèle, les consultations obligatoires ont permis à l'association Les Nids de présenter aux représentants des salariés ses orientations stratégiques et de rendre compte de sa politique sociale ainsi que de sa situation financière.



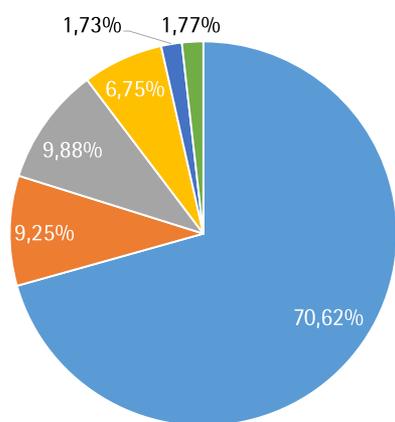
La direction des ressources humaines accompagne également les salariés dans leur problématique de santé, en gérant notamment les contrats groupes « mutuelle et prévoyance », et accompagne dans le quotidien les salariés confrontés à un accident de la vie.

3 Financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

Financements publics

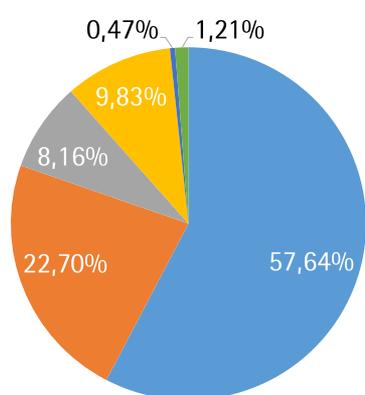
L'association Les Nids a reçu en 2018 un produit de tarification de 47,4 M€ par ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement, en fonction du champ d'activité.



- 70,62% Conseil Départemental de Seine-Maritime
- 9,25% Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- 9,88% Sécurité Sociale (ARS)
- 6,75% Autres Conseils Départementaux (Hors 76 et 27)
- 1,73% Autres : Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel
- 1,77% Conseil Départemental de l'Eure

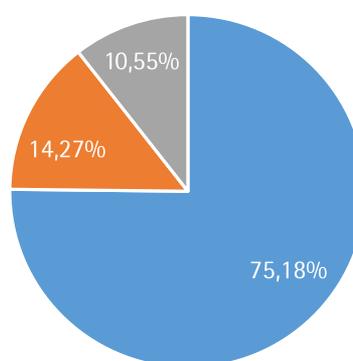
Comptes administratifs 2018

Répartition par champ d'activité



80,34 % Protection de l'enfance
Le cœur d'activité de l'association Les Nids

Répartition par groupe de dépenses



- 75,18% Charges de personnel
- 14,27% Charges de structure
- 10,55% Charges d'exploitation

Financements privés

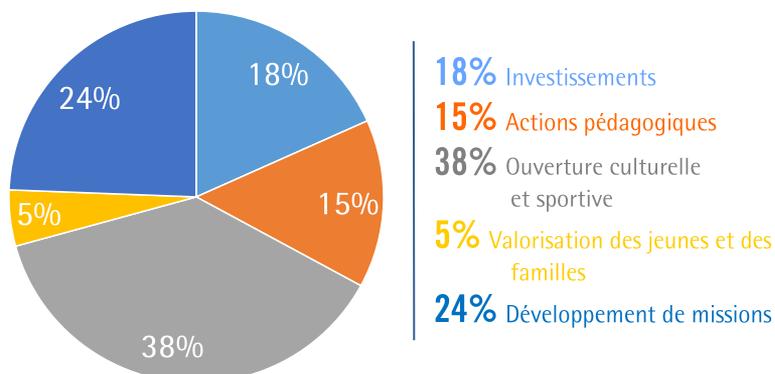
Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids a poursuivi en 2018 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (Conférences, lettres d'information...).

4 Politique de mécénat

La vocation première du Fonds de dotation Mécénids est d'appuyer la mise en œuvre des actions des Nids en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets. Mécénids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de l'association les Nids. Ce travail de sensibilisation sur la mission et les métiers des Nids permet ainsi de développer une politique de financements de projets culturels, sportifs, de coopération, sociaux, au bénéfice des enfants et des familles.

> Répartition des projets financés via les actions de mécénat :



41 000 Euros récoltés en 2018

> Mécénat et partenariat

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, l'association, via le Fonds de dotation Mécénids, s'appuie sur un réseau de partenaires, permettant une ouverture sur son territoire et le développement de projets concrets, adaptés et durables :



Aménagement au pôle ados d'Yvetot

Un don du Rotary Club d'Yvetot a permis l'achat de nouveau mobilier pour aménager la pièce de vie du Pôle adolescent d'Yvetot.



Conception d'un livret d'accueil pour enfants

Pensé pour l'ensemble des jeunes accueillis par l'association Les Nids, le travail sur ce nouvel outil a débuté en 2018, soutenu par le groupe Nutriset.



Ateliers artistiques pour les enfants et leur famille

Mise en place d'ateliers de découvertes et pratiques artistiques pour les enfants et leurs famille accueillis par les services Les Nids de Mont-Saint-Aignan, en partenariat avec le théâtre Le Rive Gauche et financés par la DRAC et la DRDJSCS.



Partenariat avec le Rouen Normandie Rugby

Plus de 100 jeunes accompagnés par l'ensemble des services des Nids ont assistés aux matchs du club de Rugby tout au long de l'année 2018.

Séjour éducatif pour les jeunes du SISP-BSPS

Opération de collecte de dons avec l'opération « Allons plus loin pour nos enfants » de Ford permettant de financer un séjour éducatif aux jeunes accompagnés par les services du Havre.



5 Politique de développement

Accompagnement et suivi de la démarche qualité

L'association Les Nids engage annuellement de nombreux travaux liés à l'amélioration continue des accompagnements :

- Elaboration des projets de dispositif ou d'établissement. A partir d'une méthodologie commune à l'ensemble des services de l'association, plusieurs projets ont été accompagnés en 2018 : finalisation du projet de l'ASEF (milieu ouvert dans l'Eure) et du Service de Placement Familial ; lancement de la démarche pour le Projet de Dispositif « Rouen Hébergement ».
- Pilotage des démarches d'évaluation interne et/ou externe : ainsi, l'évaluation interne des deux Centres Éducatifs Fermés associatifs, lancée en toute fin d'année 2017, s'est clôturée en 2018.
- Animation des plans d'action. La Direction Générale et les Directions des différents dispositifs veillent à actualiser et « faire vivre » les différents plans d'action d'amélioration de la qualité. Par ailleurs, la Direction Générale garantit pour chaque structure plusieurs visites sur site chaque année afin d'observer l'état d'avancement, à partir d'éléments preuves et apporter le soutien nécessaire aux équipes engagées dans ce travail. Enfin, elle pilote son propre plan d'action, transversal, issu des éléments cités précédemment ainsi qu'à l'aune des objectifs de travail arrêtés par le Projet Associatif des Nids 2016-2020.

Développement de nouvelles réponses

- **Prévention de la radicalisation.** Toujours soucieuse des risques d'embrigadement que peut encourir la jeunesse, l'association a développé le CRIPAR sur la base d'un projet multimodal (accompagnement psycho-éducatif d'adolescents signalés, accompagnement de la sphère familiale, formation, appui clinique aux structures de la jeunesse, recherche ...) développé en 2017. A l'automne 2018, le Département de la Seine-Maritime a souhaité conventionner avec notre Association, pour une durée de 6 mois, afin que l'équipe mobile du CRIPAR intervienne sur les territoires de Rouen, de Dieppe et du Havre. Ainsi, depuis Décembre 2018, 6 jeunes en file active sont confiés au service en vue d'une évaluation et d'un accompagnement. Le CRIPAR a également pu durant l'année formuler de la formation et participer à des colloques au niveau national.
- **Un nouveau CEF francilien.** La Protection Judiciaire de la Jeunesse a émis en 2018 un appel à projets visant l'ouverture de 20 Centres Educatifs Fermés, programmés pour une ouverture à horizon 2021. Concernant l'Île de France, les besoins diagnostiqués faisaient apparaître un besoin manifeste dans le Val d'Oise. Pour ce département très jeune et ne possédant qu'un seul CEF, il s'agissait de proposer un projet global pour un public de 12 adolescents garçons, âgés de 15 à 18 ans, avec un accent sur le versant de l'insertion socio-professionnelle. Reconnue pour son sérieux dans l'animation et la gestion de ses deux Centres Educatifs Fermés (Saint-Denis-le-Thiboult et Doudeville), l'association Les Nids a souhaité se porter candidate et a obtenu une réponse favorable en début d'année 2019.
- **Sollicitation pour 6 places en accueil de jour au Havre.** Dans le but de favoriser l'insertion des jeunes sous-mains de justice, une nouvelle Mesure Educative d'Accueil de Jour (MEAJ) devait être expérimentée au sein des Unités Educatives d'Accueil de Jour (UEAJ), UEAJ ou bien dans d'autres structures existantes habilitées par la PJJ. L'activité cible était de 6 places, en file active, pour des jeunes de 12 à 18 ans, pour une durée de 6 mois. C'est dans ce cadre que l'association Les Nids a répondu favorablement à la sollicitation de la Direction Territoriale de la PJJ, en septembre 2018, pour motiver une première proposition, d'intention, par délégation de service public, pour le territoire Haut-Normand. Cette proposition associative inscrite au sein du Service d'Insertion Socio-Professionnelle (SISP) au Havre, n'a pas été retenue., la Direction Territoriale de la PJJ ayant positionné un acteur public.
- **Positionnement pour l'ouverture d'un Lieu Rencontre (Rouen/Elbeuf) :** réponse de l'association, portée par le SEP, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la CAF de Seine-Maritime pour l'ouverture d'un lieu rencontre à Elbeuf. L'association gère trois lieux rencontre à Rouen (HARPE), au Havre (ETAPE) et à Dieppe (HORIZON). La proposition n'a cependant pas été retenue.

Quelques exemples d'actions menées avec le soutien des pouvoirs publics dans le cadre d'appels à projet

Action « Step by step » (Le Havre) : Remobilisation socio-professionnelle de jeunes mamans isolées. Reconduction du projet, avec le soutien du Conseil Départemental de la Seine-Maritime (Projets Sociaux de Territoire.)

« Pas de quartier pour les discriminations » (Le Havre) : seconde édition du projet mené initialement en 2017, à partir de quatre collèges de l'agglomération havraise. Financement du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

« Passerelle des arts » (Mont-Saint-Aignan) : dans le cadre de l'appel à projet DRAC « La culture s'anime en Normandie », réponse conjointe du Rive Gauche (Théâtre de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray) et du Centre Educatif de Mont-Saint-Aignan, forts de la collaboration entre les deux structures autour de différentes disciplines artistiques, pour les jeunes mais aussi pour leurs familles.

Projet « Si la vie m'était contée » : Dans le cadre du programme régional Cultures et Handicap, reconduction du projet théâtre de l'ITEP de Serquigny, pour la troisième et dernière année. Avec le soutien de l'ARS de Normandie et de la DRAC.



*Ensemble, donnons du
sens à l'avenir*



Association Les Nids - Juin 2018 - ISSN 2608-5593 - © Photographies Association Les Nids, Shutterstock, Fotolia, Pexels, pixabay, Loïc Seron.



**Donner
le temps
de grandir**

Association Les Nids

Reconnue d'Utilité Publique

Siège social

27 rue du Maréchal Juin—BP 137

76131 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02.35.76.80.09

siège.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr